

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE SAMEDI 10 AOÛT 1996

«Alarmant»

Le Québec a perdu 76 000 emplois en deux mois

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ LA BAIE — La situation de l'emploi continue de se détériorer au Québec. Après avoir perdu 41 000 emplois en juin, voilà que la province en perd 35 000 autres en juillet. Le taux de chômage, en hausse de 0,6%, atteint maintenant 12,4%.

«La situation est inquiétante et il faut s'en alermer», a convenu hier Lucien Bouchard. Le premier ministre était de passage à La Baie pour annoncer... une bonne nouvelle, un investissement de 124 millions \$ d'Uniboard Canada et Sodexpan qui créera 400 emplois directs et indirects dans ce coin de pays ravagé par le chômage et les inondations.

Les données publiées hier matin par Statistique Canada ont toutefois assombri la journée du premier ministre.

Statistique Canada fait remarquer que les pertes

d'emplois au Québec, observées notamment dans les secteurs de la santé et de la restauration, font contraste avec les gains réalisés dans les autres provinces.

Ailleurs au Canada, le taux de chômage est passé de 10% à 9,8% de juin à juillet. Seules Terre-Neuve (18,6%) et l'Île-du-Prince-Édouard (14,5%) sont dans une pire situation que le Québec.

Lucien Bouchard refuse de mettre sur le dos de la conjoncture politique québécoise les mauvais résultats de juin et juillet. «Il y a quelques mois, les statistiques du Québec étaient bien meilleures que celles de l'Ontario et personne ne parlait de la situation politique au Québec».

Alors quelle est la source du mal? Le premier ministre est incapable de l'identifier si non que de dire que les coupures dans le secteur public «n'aident pas» et que toute l'économie canadienne tirait la patte comparativement à celle de nos voisins du Sud. C'est pourquoi il espère que la Conférence des premiers ministres qui se tiendra à Jasper, à compter du 21 août, apportera des remèdes à un économie défaillante.

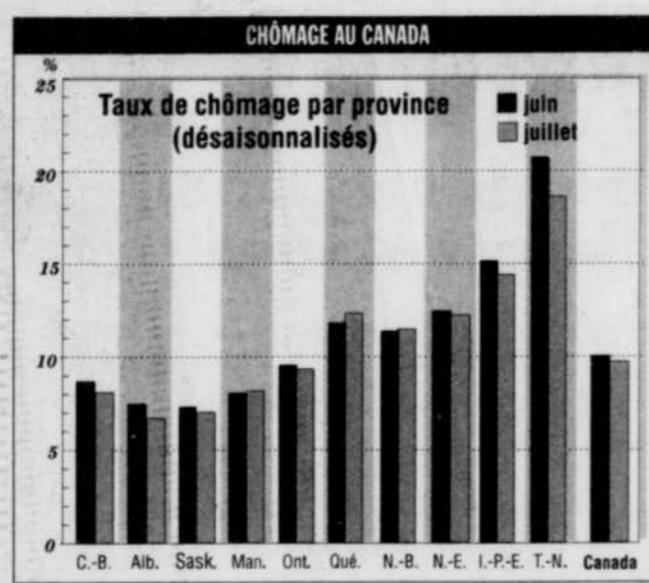
COOPÉRATION

Présent à la conférence de presse à La Baie, le ministre fédéral de la Coopération étrangère, Pierre Pettigrew, a insisté sur la coopération entre tous les gouvernements au Canada pour renforcer l'économie et redonner confiance aux investisseurs. Le premier ministre Bouchard a précisé qu'il souscrivait entièrement à cette idée d'une «coordination plus étroite» entre les gouvernements d'un océan à l'autre.

» Presque toutes les provinces s'en tirent mieux



Lucien Bouchard



Voir EMPLOI en A2 ▶



Daniel Carrier, de la Société du patrimoine des Beaucerons, montre des photos prises il y a 100 ans du côté de Saint-Georges, et la Chaudière aujourd'hui.

changements climatiques inquiètent l'historien, la déforestation et le drainage ayant rendu le bassin versant de la Chaudière fragile, l'eau dévalant rapidement les pentes.

«Nous sommes parfois frappés d'amnésie. Il faut tirer une leçon du Saguenay», ajoute Daniel Carrier.

Renée Trachy a eu son sous-sol inon-

dé à Sainte-Marie en 1991. «Nous avons eu très peur. J'aime mieux ne pas penser à ce qui serait arrivé si les 200 mm de pluie étaient tombés ici...».

Voir LEÇON en A2 ▶

AUTRE TEXTE

□ Un barrage en vue Page A 16



ARTS SPECTACLES
LE MUSÉE DU QUÉBEC
DÉSACRALISÉ D 1



© COLLABORATION SPÉCIALE, STÉPHANE VERREAULT

Hamburgers suspects

150 jeunes victimes d'une intoxication alimentaire

JEAN-MARC SALVET

Le Soleil

■ QUÉBEC — Les membres d'un camp de jour de Montréal venus s'amuser au Village des Sports se souviendront longtemps de leur escapade dans la capitale. Environ 150 d'entre eux ont été victimes de ce qui semble être une intoxication alimentaire.

Une trentaine ont été conduits à Saint-Sacrement et au CHUL dans la nuit de jeudi à hier. Plusieurs ont été gardés sous observation pendant quelques heures. Trois moniteurs et trois jeunes, particulièrement affectés par leurs malaises, ont été branchés à un soluté.

Le Centre de santé publique et le ministère de l'Agriculture ont ouvert une enquête sur cette mystérieuse intoxication.



© COLLABORATION SPÉCIALE, STÉPHANE VERREAULT

Voir SUSPECTS en A2 ▶

« Il faut tirer une leçon du Saguenay »

On peut toujours se construire en zone inondable sur les rives de la Chaudière

ROBERT FLEURY
Le Soleil

■ QUÉBEC — On peut encore se construire en zone inondable en toute légalité en Beauce sur des rues existantes, une question de droits acquis... et de rentabilité. Mais il n'est pas certain que la terre de remplissage résiste aux inondations.

Il y a eu de grandes inondations en mai 1832, en octobre 1851, en avril 1896. Ce fut très grave en juin et juillet 1917, une centaine de maisons sont parties à la dérive, puis en mars 1936, en mai 1947. En 1957 ce fut terrible à Beaucheville, juste

avant Noël... en 1991, ce fut gros à Beaucheville et à Sainte-Marie», raconte Daniel Carrier, directeur de la Société du patrimoine des Beaucerons.

Les grandes inondations se produisent plus souvent qu'aux 100 ans. Les



Daniel Carrier, de la Société du patrimoine des Beaucerons, montre des photos prises il y a 100 ans du côté de Saint-Georges, et la Chaudière aujourd'hui.

changements climatiques inquiètent l'historien, la déforestation et le drainage ayant rendu le bassin versant de la Chaudière fragile, l'eau dévalant rapidement les pentes.

«Nous sommes parfois frappés d'amnésie. Il faut tirer une leçon du Saguenay», ajoute Daniel Carrier.

Renée Trachy a eu son sous-sol inon-

dé à Sainte-Marie en 1991. «Nous avons eu très peur. J'aime mieux ne pas penser à ce qui serait arrivé si les 200 mm de pluie étaient tombés ici...».

Voir LEÇON en A2 ▶

AUTRE TEXTE

□ Un barrage en vue Page A 16

La fête du SOLEIL

O n vous attend avec impatience au kiosque Edwin-Bélanger sur les plaines d'Abraham, aujourd'hui, pour célébrer les 100 ans du SOLEIL. C'est gratuit, et il y en a pour tout le monde. Au programme: rallyes pédestres et à vélo, jeux gonflables, partie de hot-dogs et animation.

Les festivités commencent à 11 h 30 avec l'inscription au kiosque Edwin-Bélanger. Apportez le cahier Habitat du journal d'aujourd'hui pour participer aux rallyes et aux jeux gonflables (labyrinthe, gladiateurs, etc.). Les réponses à certaines questions s'y trouvent. Ouvrez l'œil!

Vers 15 h 30, tous les participants pourront se régaler gratuitement à nos kiosques de distribution de hot-dogs.

Un centenaire comme celui du SOLEIL, ça se célèbre aussi avec des cadeaux.

Les personnes inscrites aux différentes activités courront la chance de gagner l'un des deux forfaits croisière d'une semaine pour deux personnes dans les Caraïbes à bord du «Boléro». D'autres prix de participation seront attribués vers 16 h 30.

En cas de pluie, la fête sera remise à demain. Pour vous assurer de la tenue de l'événement, n'hésitez surtout pas à téléphoner au 686-3500.



Au chômage

Distribution aux Consommateurs ferme ses magasins.

PAGE A 3



Maximum 22, minimum 11

Passages nuageux, possibilité d'une averse isolée en après-midi. Demain, ensoleillé. Détails page A 9

QUÉBEC, 100e ANNÉE, NO 221

FLORIDE, 2,25 \$ US

MONTRÉAL, OTTAWA 1,75 \$ PLUS T.P.S. T.V.Q.

1,50 \$ PLUS T.P.S. T.V.Q.



De 2 à 90 forces garantie 2 ans

VENTE - LOCATION PIÈCES - SERVICE

1451, rue Raymond, Charlesbourg (N.-D.-L.) 849-2824

EMPLOIS

Accorder ses violons

Suite de la Une

M. Pettigrew a également « conseillé » au Québec que les acteurs politiques et économiques coordonnent davantage leurs actions.

À ce propos, Lucien Bouchard promet que le Sommet de la décision, à l'automne, visera justement à ce que tout le monde accorde ses violons en vue d'une relance de l'emploi.

TRÈVE INSUFFISANTE

Par ailleurs, à Montréal, le chef de l'opposition, Daniel Johnson, a recommandé la tête du ministre d'État de l'Économie et des Finances, Bernard Landry, et le rappel immédiat de l'Assemblée nationale pour un débat sur l'économie du Québec.

« La trêve référendaire de trois ans proposée par Lucien Bouchard n'est d'aucun intérêt pour les investisseurs. Il doit écarter complètement l'éventualité d'un autre référendum et travailler au renouvellement du Canada souhaité par les Québécois », a conclu le chef libéral.

CHÔMAGE PAR VILLE

	mai - juillet	Moyenne
Saint-Jean, T.-N.	14,2 %	
Halifax	8,0	
Saint-Jean, N.-B.	11,0	
Chicoutimi-Jonquière	14,5	
Québec	10,1	
Trois-Rivières	10,9	
Sherbrooke	11,5	
Montréal		
Ottawa-Hull	8,2	
Toronto	9,7	
Hamilton	7,4	
Winnipeg	9,1	
Regina	6,3	
Calgary	7,1	
Edmonton	8,6	
Vancouver	8,7	

INFOGRAPHIE, PC / LE SOLEIL

SUSPECTS

Nuit difficile

Suite de la Une

Les experts des deux organismes ont rapidement tourné leurs yeux vers le YWCA de la rue Holland, où le groupe a déjeuner jeudi, et vers le Village des Sports, où tout le monde à dîner et souper.

« C'est de la faute aux hamburgers », a affirmé, Alexandre, 14 ans, d'un ton catégorique pendant que certains de ses camarades vomissaient ou pleuraient.

Les jeunes ont mangé des muffins et des saucisses le matin, des hamburgers et des frites le midi ainsi que du souper.

« Le steak haché a peut-être été infecté par la chaleur de mercredi », a laissé tomber la responsable du groupe, Nancy Leguë.

À ses côtés, un ambulancier tentait de rassurer des adolescents et des enfants qui se plaignaient de douleurs abdominales.

« Il s'agit fort probablement d'une intoxication alimentaire », a confirmé le Dr Marc Dionne, du Centre de santé publique, en annonçant que des spécialistes du ministère de l'Agriculture allaient tenter d'identifier la bactérie ou la toxine en cause.

En après-midi, le suspect numéro 1 était le boeuf haché mangé au Village des Sports. « L'heure à laquelle les pre-

miers symptômes sont apparus nous fait penser que c'est ça », a expliqué le médecin.

« Le groupe est arrivé en retard au repas du midi. Il faudra donc voir comment les aliments ont été conservés avant d'être consommés. »

Il n'est toutefois pas question de porter des blâmes à qui que ce soit. « Ce sont des choses qui se produisent assez souvent. Mais nous voulons identifier le problème pour éviter qu'il ne se répète », dit le Dr Dionne, qui rappelle que toutes les viandes doivent être conservées avec précaution et bien cuites avant d'être consommées, particulièrement lors des périodes de grande chaleur.

Au Village des Sports, à Valcartier, Marilyn Johnson souligne qu'environ 800 et 1000 livres de boeuf haché sont préparées chaque semaine et que personne n'a jamais souffert d'une intoxication quelconque. L'entreprise a annoncé qu'elle collaborera à l'enquête.

Même si les 150 « victimes » ne se sentaient pas très fortes, tout le monde est monté dans les bus qui devaient les ramener vers la métropole, où des parents inquiets les attendaient.

LEÇON

Doute

Suite de la Une

dit-elle. « Nous en avons vu pousser des constructions en zones inondables. Nous n'obtenons jamais de réponses claires », observe la militante d'Action Chaudière.

« C'est vrai qu'il y en a eu mais pas beaucoup », avoue Pierre-Maurice Vachon, l'ex-maire de Sainte-Marie. Des constructions « immunisées », en ter-

rain surélevé, sans ouverture sous la coté de 100 ans du niveau des plus hautes eaux, avec clapets sécuritaires. « Mais 200 mm de pluie, en 48h, je ne sais pas ce qui se passerait », s'interroge M. Vachon. « Nous sommes en zone à faible courant, pas comme au Saguenay. »

À Beauceville pourtant, une pharmacie construite selon les nouvelles normes fut tellement inondée en 1991 qu'elle a changé de vocation ! À Sainte-Marie, l'édifice du ministère de l'Environnement a été entouré d'eau. Il venait à peine d'être construit...

« Il n'y a pas eu de construction en zones inondables depuis 1984 ou 1985 », tranche Gilles Fortan, directeur de la Ville de Sainte-Marie, pas de nouveaux

NUMÉROS CHANCEUX**MINI-LOTO**

tirage du 09-08-96
401712 gagne 50 000\$
01712 gagne 5000\$
1712 gagne 250\$

712 gagne 25\$**12 gagne 5\$****SUPER 7**

tirage du 09-08-96
6-15-19-27-31-35-43

(complémentaire)

5

EXTRA

007265

LA QUOTIDIENNE

tirage du 09-08-96
0-9-2

8-2-9-9

BANCO

tirage du 09-08-96
1-2-3-6-8-10-13-20-24-30-32-41-

42-48-50-55-56-60-66-70

C'ÉTAIT HIER

- 1976 — Après huit semaines de grève, la crise prend fin dans les hôpitaux du Québec.
- 1945 — Capitulation du Japon.
- 1916 — Inauguration de la gare du Palais à Québec.

RÉFLEXION

La civilisation, c'est d'avoir pu libérer la femme de ses servitudes.

Yves Thériault

TABLE DES MATIÈRES**CAHIER A**

La Capitale 3 à 10
Le Québec et le Canada 11 à 13
Le Monde 14, 15 et 18
Dossiers 16
Opinions 17

CAHIER B

Questions d'argent 1, 2, 9, 10 et 13
Bourses 3 et 4
Carrières et Professions 5 à 8
Décès 11 à 13

CAHIER C SPORTS

Maurice Dumas 1
André-A. Bellemare 5
Statistiques 2 et 4
Jeux et B.D. 7

CAHIER D

Arts et spectacles 1 à 8
Votre agenda 9 et 10
La bonne table 11 et 12

CAHIER E

Partir 1 à 8

CAHIER F

Habitat/ Déco 1 à 5
Annonces classées 6 à 14

SERVICES

Abonnements 686-3344
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Promotion 686-3342
Publicité Détailleur 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe Unimédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

JE VEUX ÉTUDIER.

JE NE VEUX PAS RETOURNER À L'ÉCOLE.

À la Télé-université, j'ai le choix :
36 programmes d'études et plus de 200 cours offerts à distance partout au Québec.

- Administration
- Communication
- Entrepreneuriat
- Gestion des ressources humaines
- Informatique
- Langues
- Sciences et santé
- Sciences sociales

Baccalauréat en administration

- Possibilité de reconnaissance des acquis
- Inscription en tout temps
- Conditions d'admission adaptées aux adultes

Grâce à la Télé-université, offrez-vous la liberté d'étudier à votre rythme, à l'endroit et au moment qui vous conviennent.

L'UNIVERSITÉ À DISTANCE

Université du Québec

Télé-université

J'EN PROFITE

Information (8 h 30 à 19 h)

1-888-843-4333 Demandez le poste 21

INFO@TELUQ.UQUEBEC.CA

HTTP://WWW.TELUQ.UQUEBEC.CA

*Depuis 50 ans...
tout feu, tout flamme!*

Un lien solide de confiance entre Laflamme et vous

L'installation de portes et fenêtres est une étape importante, qu'il s'agisse d'une construction neuve ou d'une rénovation. Les choix du style et des matériaux ne se font pas à la légère car vous aurez à vivre longtemps avec vos décisions. C'est pour cela et pour bien d'autres raisons que Laflamme a établi son propre code de conduite afin de donner entièrement satisfaction à ses clients.

Voici les étapes du CODE DE CONDUITE LAFLAMME:

- Une évaluation exacte de vos besoins à domicile (dimensions - contraintes - exigences)
- Un service de consultation afin de permettre aux clients de faire un choix judicieux de portes et fenêtres adéquates, ainsi que toutes les informations concernant les garanties
- Une estimation exacte des coûts d'achat et d'installation
- Livraison et installation selon des délais établis et respectés
- L'exécution soignée des travaux, sans laisser de traces autant à l'extérieur qu'à l'intérieur
- Un service après-vente incluant un suivi des travaux exécutés
- Respect envers notre clientèle et sincérité de notre personnel

Laflamme
PORTES & FENÊTRES

710, rue Bouvier, Québec 627-5152



CLICHE RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT, EN RAISON DU TEXTE IMPRIMÉ SUR FOND GRIS OU DE COULEUR



Augustin Cotton, le skipper gaspésien.

Le Côte-de-Gaspé arrive à bon port

ISABELLE MATHIEU

Le Soleil

■ QUÉBEC — Enfin ! Malgré un démâtage, une voile déchirée et une panne de remorqueur, le trimaran Côte-de-Gaspé s'est pointé le bout de la coque hier vers 13 h 30, avec à son bord le skipper gaspésien Augustin Cotton, tout souriant et confiant d'être du départ de la Transat Québec/Saint-Malo, demain à 11 h.

Le voilier avait l'air tout piteux lorsqu'il a franchi les écluses, avec son mât étendu de tout son long. L'équipage s'est chargé de dédramatiser un tantinet la situation. « Ça prend seulement une demi-heure à remettre le mât ! » assure un Augustin Cotton, au visage hâlé par le soleil.

Aujourd'hui, la Commission de con-

trôle décidera si le trimaran de 15,24 m est en règle pour prendre le large, avec les 17 autres multicoques et monocoques en liste.

Lors de la dernière Transat, en 1992, le Côte-de-Gaspé n'avait pas passé le test, mais « c'est parce qu'il était trop jeune », rétorque le skipper gaspésien. Si le pari est tenu, le bateau sera re-

baptisé Horizon Gaspésie-les-Îles, pour souligner la participation financière du Conseil régional de concertation et de développement de cette région.

Avec tout l'espoir du monde dans la cale, celui que l'on surnomme « Tintin » prévoit effectuer la grande traversée de 2896 milles nautiques en 12 jours. Quatre de plus que les meilleurs mais quatre de moins que les monocoques plus lambins.

Comme ses huit rapides frères multicoques, le Côte-de-Gaspé devra franchir obligatoirement plusieurs bouées de passage. Matane, Percé, les îles-de-la-Madeleine, la Passe-à-Henry à Saint-Pierre et Miquelon et le Rocher du Fastnet en Irlande, recevront la visite des coursiers, afin que les monocoques moins véloces restent malgré tout dans la course.

Bruno Pagé, de Voile Internationale

Québec visualise déjà le départ. « Vous allez voir, c'est comme un ballet ! » décrit-il, les yeux pétillants. Il reconnaît toutefois que l'épaisseur du fleuve à la hauteur de Québec représente souvent un casse-tête pour les navigateurs. Les deux courtes heures de courants marins descendants, donc propices à l'accélération, de 11 h à 13 h, sont aussi rapidement écoulées.

Avec un p'tit vent de 10 noeuds (à peu près 20 km/h), les 300 000 spectateurs désirés vont avoir tout le temps de savourer le passage des « formulés » de la mer.

Outre le probable Côte-de-Gaspé, deux autres embarcations battront pavillon canadien : le multicoque Bisquick La Trinitaine du skipper Mike Birch et le monocoque Thriller, de Georges Leblanc. Le Canadien Bruno Dubois sera cocapitaine du Kiaoa-V.



Le Côte-de-Gaspé est arrivé au Vieux-Port avec son fameux mât à l'horizontale.

NOS COMPLIMENTS

SUMMUM

Les produits de qualité supérieure pour chats, chiens et chiots, vendus à prix de supermarché, chez votre épicerie IGA.

IGA
PENSE À TOI

Participez au concours jusqu'au 20 septembre 1996

Le SUMMUM pour mon meilleur ami !

À gagner :

- 1 ensemble de cinéma maison Sony (valeur approximative de 2 500 \$)
- 6 certificats-cadeaux d'une valeur de 350 \$ chacun applicables à l'achat de produits SUMMUM
- 20 appareils-photo Fuji incluant un film 12 poses (valeur approximative de 150 \$)

Pour participer au concours, remplissez soigneusement ce bulletin de participation et déposez-le au plus tard le 20 septembre 1996 (date limite de participation au concours) dans la boîte à tirage prévu à cette fin chez votre épicerie IGA.

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ Ville: _____

Code postal: _____ Número de téléphone: _____ Province: _____

Age: _____ Nombre d'enfants: _____

Supérerieur IGA principal: _____ Question d'habileté mathématique: $104 \times 5 - 4 + 70 - 50 =$ _____

Si vous avez un ou plusieurs animaux domestiques, veuillez remplir les cases correspondantes:

Type d'animal: Chien Chat Race: _____

Age: _____ Nom de l'animal: _____

Marques de nourriture généralement utilisées pour votre animal:

A quel endroit effectuez-vous l'achat? Epicerie Pharmacie Grand magasin Animalerie Autre (spécifiez): _____

Type d'animal: Chien Chat Race: _____

Age: _____ Nom de l'animal: _____

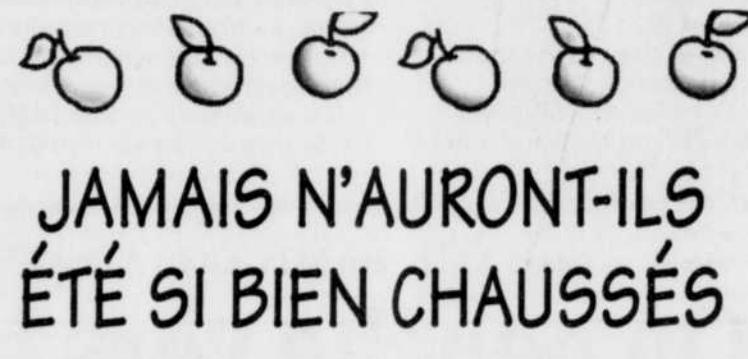
Marques de nourriture généralement utilisées pour votre animal:

A quel endroit effectuez-vous l'achat? Epicerie Pharmacie Grand magasin Animalerie Autre (spécifiez): _____

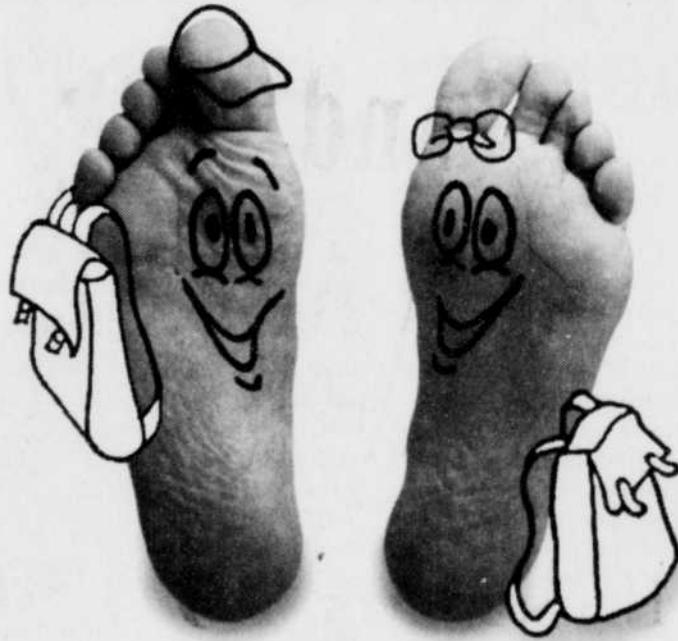
De temps à autre, nous mettons notre liste de clients à la disposition de certaines entreprises et organisations dignes de confiance dont les produits ou les services pourraient, à notre avis, vous intéresser. Si vous ne souhaitez pas que votre nom figure sur cette liste, veuillez cocher la case ci-dessous:

Accès à la carte de fidélité. Le concours se termine le 20 septembre 1996. Le tirage aura lieu le 18 octobre 1996.

IGA SUMMUM



JAMAIS N'AURONT-ILS
ÉTÉ SI BIEN CHAUSSÉS



Pour la rentrée, seul un spécialiste peut vous rassurer sur le choix de chaussures réellement adaptées à leurs besoins.

Un produit beau, durable, ajusté, confortable, pour tous les jours... ou pour le sport. Ils seront beaucoup plus performants en se concentrant ailleurs que sur un mal de pieds, de genoux ou de dos.

Pour la rentrée courez vite chez Pouliot

OBTENEZ GRATUITEMENT

2 paires de bas
NIKE
à l'achat de chaussures

POULIOT
6 5 2 - 0 1 0 0
2990, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy

Là où chaussures et santé vont de pair

ACCENT 1996
3 portières **129⁹⁵**** par mois

Ste-Foy
HYUNDAI

ELANTRA FAMILIALE 1996
179⁹⁵*** par mois

**Le plus gros vendeur
Hyundai au Canada**

2650, Dalton, parc Colbert, Sainte-Foy, 654-9292

**ELANTRA
BERLINE 1996**
159⁹⁵** par mois

HYUNDAI
On évolue à votre avantage

INCLUS PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE
24 HEURES HYUNDAI PENDANT 3 ANS/60 000 KM

*P.D.P.F. de l'Accent 1996 de base, 3 portières, 5 vitesses, à partir de 10 495\$, moins rabais, ou 129,95\$ par mois basé sur un prêt «auto option» de la Banque Nationale, terme de 60 mois à 8,25%, taxes, transport et préparation en sus. Comptant de 951,265 ou échange équivalent. Franchise de kilométrage de 27 000 km par année, frais de 7¢ le kilomètre excédentaire. Valeur résiduelle: 4405\$. Taxes incluses. **P.D.P.F. de l'Elantra berline 1996, 5 vitesses, à partir de 13 495\$, moins rabais, ou 159,95\$ par mois basé sur un prêt «auto option» de la Banque Nationale, terme de 60 mois à 8,25%, taxes, transport et préparation en sus. Comptant de 1179,975 ou échange équivalent. Franchise de kilométrage de 27 000 km par année, frais de 7¢ le kilomètre excédentaire. Valeur résiduelle: 5777,50\$. Taxes incluses. Offre d'une durée limitée, photos à titre indicatif.

La bouffe à bord

Un peu d'algues avec cela? Bien oui! On va bouffer des algues au cours de la traversée. Paraît-il qu'on y trouve des propriétés très nutritives. On va manger aussi de la luzerne et des radis qu'on fera germer dans des pots. Comme aliments frais, on ne peut trouver mieux.

Chacun est déjà bien averti du régime qui l'attend. Les mangeurs de verdure comme les mangeurs de viande, deux groupes bien distincts dans l'équipage, vont devoir, de part et d'autre, faire des concessions.

Le gueuleton, le vrai, celui dont rêvent les disciples de Pantagruel, on se le promet à notre arrivée à Saint-Malo dans quelques semaines.

D'ici là, conditions de mer obligent, une diète sévère nous attend.

Trois critères, fixés par le capitaine, ont préside à l'élaboration du menu: il fallait que ce soit le moins périssable possible, que ce soit très léger et que la cuisson ne nécessite pas beaucoup d'eau.

Oublions donc les conserves et les boissons gazeuses pour des raisons de poids.

Il fallait enfin, question monétaire, que la note ne soit pas trop élevée, nos budgets ne permettant pas de rivaliser avec nos concurrents européens pour qui les mécènes sont fort généreux.

Heureusement qu'une bande de précieux par-

tenaires nous ont donné un coup de pouce, chacun dans ses spécialités.

Pour les cinq premiers jours, le traiteur La papillote, de Sainte-Foy, nous a mijoté des plats qu'il a emballés sous vide: filets de porc sauce moutarde, poulet aux fines herbes, veau aux trois poivres, etc. On en salive déjà.

Ça tiendra assurément le coup dans le frigo rempli de glace sèche.

Viendra ensuite la période des rations de type militaire. Des sacs de nourriture, bons pour trois ans, qu'on plonge seulement dans l'eau chaude.

Pour économiser le gaz et l'eau qu'on fera filtrer grâce à un désalinisateur, rien ne vaut aussi le poêle autocuisant.

C'est à Greenfield Park, aux Aliments Plein-Air inc., qu'on a obtenu le ragoût de dinde, le ravioli, la lasagne, le bifteck haché ou le pâté chinois qu'on ingurgitera jusqu'à la fin de la traversée.

Les petits déjeuners sont constitués de céréales qu'on arrosera de lait (en poudre) et d'une tranche de pain garni de beurre d'arachides.

À ce propos, le boulanger Éric Borderon, de Québec, nous a fabriqué du pain capable de te-



Claude
Vaillancourt

LA TRANSAT
À BORD DU
THRILLER
GROUPE
VOYAGES QUÉBEC

nir le coup pendant 21 jours dans un milieu humide sans qu'apparaissent des traces de moisissure. La croûte s'épaissit au fil des jours mais la mie demeure fraîche. Cela fait déjà trois mois qu'on teste ce genre de pain et les résultats sont fantastiques.

Le marché d'alimentation naturelle La Giroflée, de Sainte-Foy, fournit le couscous, les pâtes et les fameuses algues dont Paule Hébert nous vante les mérites. Paraît-il que mélangées à la nourriture, on n'en perçoit pas le goût. On verra.

Reste les collations. C'est la pâtisserie Anna Pierrot qui s'en charge avec des pains aux bananes et autres produits du genre. Pour le café, si réconfortant pour combattre le froid, là, c'est le grand luxe puisque Marc Nadeau, l'un des membres d'équipage, est justement le grand patron du Chien d'or, une entreprise de torréfaction que tous les amateurs de café connaissent bien.

Toute cette marchandise est bien entreposée dans le voilier et gare à celui qui tenterait d'y mettre la main. Car nous n'avons pas pris de chances: à partir de 11 heures, le 11 août, c'est le rationnement. Le menu est établi pour chacun



LE SOLEIL JEAN-MARIE VILLENEUVE
Marc Nadeau, reconnu comme un amateur de viandes, a été contraint, pour les besoins de la photo, à démontrer les vertus de la luzerne, un aliment qu'adore Paule Hébert.

des jours dans des quantités précises. Si l'on vire un sac de biscuits en-deçà de la période prévue, il faudra attendre au lendemain.

Veiller au respect du rationnement, c'est une partie du travail qui m'attend. Vite Saint-Malo!



LE SOLEIL JEAN-MARIE VILLENEUVE
Les skippers français Yvan Bourgnon et François-René Caluer

Pour le triomphe d'une cause

Deux étoiles montantes de la Transat font la promotion du don d'organes sur la grande voile de leur catamaran

MARTIN ROY
Le Soleil

■ QUÉBEC — Alors que certains des skippers de la Transat Québec-Saint-Malo feront tout pour remporter la course, d'autres vont aussi tenter de doubler cet exploit en faisant triompher une cause. C'est, semble-t-il, une première dans l'histoire de l'événement.

Les Français Yvan Bourgnon et François-René Caluer, qui sont considérés comme des étoiles montantes, ont décidé de profiter de leur périple pour faire la promotion du don d'organes.

Sur la grande voile du catamaran «Laiterie de Saint-Malo/Reflets de France» figurera le message «Don d'organes, oui à la vie». La dimension de ce slogan, qui fait 6 m X 2 m, devrait

d'ailleurs aider à capter l'attention des spectateurs comme des caméras, des deux côtés de l'Atlantique.

«La solidarité qui existe entre les marins est très similaire à celle que véhicule le don d'organes», a comparé François-René. Bien sûr, le jeune homme de 25 ans aimerait arriver premier et promet que lui et son coskipper vont aller jusqu'au bout d'eux-mêmes.

«Nous ferons la plus belle course possible», a-t-il dit.

«On offre un support médiatique au don d'organes», a fait valoir son coéquipier, Yvan, en soulignant que d'autres causes bénéficient déjà de ce genre d'appui.

Hier, cependant, il était impossible à la presse de voir la voile, le mât du catamaran nécessitant des réparations.

«La liste d'attente pour des dons d'organes ne s'amouindrit pas», a par ailleurs noté la directrice des communications de Québec-Transplant, Colette Dionne-Birks. Parlant du don d'organes en le qualifiant de «geste ultime de générosité», elle a rappelé que des personnes meurent toujours vu l'impossibilité de trouver des donneurs. «Jamais on aura de surplus d'organes parce qu'il est très rare qu'ils soient sains.»

Mme Dionne-Birks incite les gens à signer l'envers de leur carte d'assurance-maladie et à en parler avec leurs proches.

Le nouveau permis de conduire avec photo n'alloue plus d'espace au don d'organes. Le fait qu'il est plastifié rendrait la décision du détenteur irréversible. Cela est contraire à l'esprit que se doit d'avoir le geste, a précisé Mme Dionne-Birks.

À 31 décembre dernier, 545 personnes espéraient un organe au Québec, dont 450 seulement pour des reins. Treize sont mortes dans l'attente.

**Grand soldé
SEMI-ANNUEL
40^e
Anniversaire
1956-1996**

Économisez 10% à 50%
sur tout, tout, tout!



INCROYABLE! Du buffle à ce prix! Souvent appelé le diamant du cuir, le cuir de buffle est indémodable et d'une longévité exceptionnelle. De style contemporain, ces canapés meubleront à merveille le décor de votre salon.

Canapé 2 places **2995\$**

Canapé appartement **3995\$**

Vaste choix de coloris.



Canapé-lit imprimé d'un motif tout à fait original aux teintes de café, ocre, vert et bordeaux **695\$**
Canapé 2 places assortis **595\$**
Vaste choix de garnitures



Élément audio-vidéo
en merisier fini ambré **1249\$**
Choix de modèles et de finitions.



Magnifique fauteuil Voltaire
au fini noyer et recouvert
d'un jacquard fleuri **395\$**
(Le tissu tel qu'ilustré diffère du modèle disponible)



Mobilier de salle à manger de style
Louis-Philippe en érable et merisier massif.
La table et 4 chaises **1895\$**
Choix de modèles et de finitions.

De plus, pendant notre grand soldé semi-annuel, ne payez aucune TPS sur toute la marchandise étiquetée en rouge.



*12 mars 1997. Conditionnel
à l'approbation du crédit. Acompte 30%

CLASSIQUE
1215, boul. Charest O., Québec, G6A 0J1

CONTEMPORAIN
18, rue Courcelle, Québec, G6A 0J1

**LA GALERIE
DU MEUBLE**
DÉCORATION INTÉRIEURE

ROCHE BOBOIS
9, rue Courcelle, Québec, G6A 4L0

RIVE-SUD
170, rue Kennedy, Lévis, G6A 2K2

HEURES D'OUVERTURE: Lundi au mercredi 9h à 17h30. Jeudi et vendredi 9h à 21h. Samedi 9h à 17h. Dimanche 12h à 17h

CERTIFICAT-CADEAU

40\$

**LA GALERIE
DU MEUBLE**

Ce certificat-cadeau est applicable à
tout achat de meubles de 400\$ et plus.
Expiré le dimanche 1^{er} septembre 1996.
Non monnayable. Ne s'applique pas aux
commandes antérieures. Un seul coupon par
client. Ne peut être utilisé conjointement avec
toute autre certificat-cadeau ou promotion.
Veuillez présenter au moment de l'achat.

**AVIS CORRECTIF
DE
GOODYEAR CANADA INC.**

Le Directeur des enquêtes et recherches (Bureau de la concurrence, Industrie Canada) nous a informé que des réclames pour la promotion de certains pneus de rechange à prix de rabais publiées dans divers journaux à travers le Canada par Goodyear, à différentes occasions entre janvier et mai 1994, avaient soulevé des questions quant à l'application des alinéas 52(1)(a) et 52(1)(d) de la Loi sur la concurrence relatifs à la publicité trompeuse.

Les réclames annonçaient des rabais tels que: "25% de rabais"; "quatre pneus pour le prix de trois"; "le deuxième à demi prix" qui n'étaient pas basés dans tous les cas sur le prix auquel ces pneus étaient habituellement vendus.

Goodyear a corrigé cette situation en s'assurant que tous les rabais annoncés présentement et à l'avenir par Goodyear soient basés sur le prix auquel le produit est habituellement vendu dans le marché correspondant. Cette décision de Goodyear se traduit également par la mise en place d'un système interne de vérification à paliers multiples de sa publicité.

AVVENTURE
ELECTRONIQUE

Visitez notre site Internet : www.a-e.com

NE PAYEZ RIEN AVANT
12 MOIS

OU

6 MOIS SUR TOUT

Sur produits à prix régulier, incluant la liquidation.

R.A.C. Ne payez que les taxes. Chaque offre ne peut être combinée à aucune autre offre. Détails en magasin.

RCA

27"
STERÉO

MONITEUR/
RÉCEPTEUR
COLORTRAKTM
STERÉO

- Télécommande universelle "Master Touch".
- Panneau de moniteur vidéo/audio à 3 prises.
- Affichage à l'écran.

Jusqu'à épuisement des stocks. Peut être un démonstrateur.

RABAIS 70\$

Rég. : 549\$

479\$

CINÉ MAISON

RCA

VCR plus

MAGNÉTOSCOPE VHS 4 TETES HI-FI STÉRÉO

- VCR plus +
- Télécommande universelle.

Jusqu'à épuisement des stocks. Peut être un démonstrateur.

RABAIS 101\$

Rég. : 399\$

298\$

JVC

VISEUR COULEUR

CAMÉSCOPE VHS-C

- Hyper zoom 12x à vitesse variable.
- Programme AE avec effets spéciaux.
- Montage par assemblage aléatoire.

RABAIS 60\$

Rég. : 749\$

689\$

CHOISISSEZ votre PRIME
Détails en magasin

MINI-CHAÎNE NUMÉRIQUE HI-FI

- Lecteur de disques compact à 1 CD.
- Égaliseur graphique prégréglé sur 3 positions.
- Mécanisme à double cassette.
- Système de haut-parleur 2 voies.
- Préréglage en mémoire sur 24 stations.

NOUVEAU MODELE

1CD

RABAIS 50\$

Rég. : 399\$

349\$

La plus grande sélection aux plus petits prix!

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.

QUÉBEC
PLACE LEBOURGNEUF
5500 boul. Des Grands
(418) 628-5500

LEVIS
LES GALERIES CHAGNON
300 Côte du Passage
(418) 835-5500

CHICOUTIMI
394 boul.
Des Saguenéens
(418) 698-3940

Policier thetfordois accusé de conduite avec facultés affaiblies

L'agent Serge Perron avait déjà fait illégalement le plein d'essence en 1993

IAN BUSSIÈRES

Collaboration spéciale

■ THETFORD MINES — Impliqué dans un accident de la route le 4 juillet, vers 22h, alors qu'il n'était pas en service, l'agent Serge Perron, du Service de la protection publique de Thetford Mines/Black Lake, comparaîtra au palais de justice de Thetford Mines par voie de sommation, le vendredi 30 août, pour répondre d'accusations de conduite avec facultés affaiblies et de conduite avec une alcoolémie supérieure à la limite permise.

Le policier de 41 ans, qui compte près de 20 années de service à Thetford Mines, est également suspendu sans solde de son poste depuis près d'un mois à la suite de l'enquête qui a été menée par la SQ sur son cas. Cette suspension fait cependant l'objet d'un grief de la part du Syndicat des policiers.

Comme l'expliquait récemment le sergent Serge Thomassin, du détachement de Thetford Mines de la SQ, l'agent Perron a perdu le contrôle de sa voiture, dont il était l'unique occupant, dans une courbe sur la route 267 à Saint-Méthode-de-Frontenac, près

du chemin du Barrage. Le véhicule a ensuite quitté la route pour aller directement dans le fossé.

Les policiers de la SQ ont été dépêchés sur les lieux et, ayant constaté que l'agent Perron avait subi des blessures mineures, ont demandé à ce qu'il soit transporté au Centre hospitalier de la région de l'Amiante.

Une analyse sanguine a alors été demandée puisque l'on soupçonnait qu'il s'agissait d'un cas d'ivresse au volant en raison de l'odeur d'alcool détectée dans la voiture du policier. C'est tout récemment, une fois que

les résultats de l'analyse ont été connus, que des accusations criminelles ont officiellement été déposées contre Serge Perron.

COUPABLE EN 1993

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que l'agent Perron fait l'objet d'accusations devant les tribunaux. En 1993, il avait plaidé coupable à une accusation de vol d'essence et bénéficié d'une absolition conditionnelle assortie d'une ordonnance de probation de trois mois moyennant un don de 300\$ à La Gîtee, résidence pour femmes victimes de violence conjugale.

Les actes qui avaient mené à cette première mise en accusation du policier s'étaient déroulés le 12 avril 1993 alors qu'il avait illégalement fait le plein de son automobile personnelle à la pompe du Service de la protection publique. La quantité d'essence volée était d'environ 2\$ et l'agent Perron avait à l'époque été suspendu sans solde durant six mois par le comité de discipline pour ensuite reprendre du service.

DATE LIMITÉ D'INSCRIPTION: 16 AOÛT

PROGRAMME RÉNOV

Prêt à rénover?

Vous comptez investir au moins 5 000 \$ dans la rénovation de votre résidence?

Vous avez jusqu'au 16 août pour soumettre votre demande afin de profiter du programme RÉNOVE et obtenir un prêt de 4 500 \$ SANS INTÉRÊT pendant 3 ans!

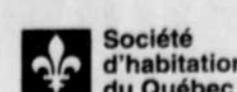
Vous êtes propriétaire-occupant

- d'une résidence unifamiliale,
- d'un logement en copropriété,
- d'un immeuble locatif de 5 logements ou moins?

Vous pourriez être admissible au programme RÉNOVE si:

- votre résidence a été construite avant le 1^{er} janvier 1981;
- sa valeur, excluant le terrain, n'excède pas 100 000\$ (ou 100 000\$ plus 50 000\$ par logement additionnel dans le cas d'un immeuble locatif);
- vous faites exécuter les travaux par un entrepreneur titulaire d'une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec dans les 6 mois de la réception de certificat d'admissibilité;
- vos travaux sont couverts par un plan de garantie rénovation reconnu par le gouvernement.

Renseignez-vous auprès de votre municipalité, de votre MRC (municipalité régionale de comté) ou du bureau de Communication-Québec de votre région pour connaître les autres modalités du programme RÉNOVE.



Québec ::

6 MOIS POUR EFFECTUER LES TRAVAUX

CLUB KINSMEN

Une oeuvre de 12 millions \$ depuis 40 ans

GILLES ANGERS
Le Soleil

VANIER—En dollars actuels, le club Kinsmen a versé, depuis 40 ans, 12 millions \$ à des sociétés de bienfaisance de la région de Québec.

Le directeur administratif du Club Kinsmen, M. Roger Gendron, est convaincu que 12 millions \$ au moins, soit l'équivalent des bénéfices nets tirés de la vente des billets au cours des 39 dernières années, ont été remis par le Club à des organismes charitables de chez nous. Une moyenne de 305 000 \$ par an. «Tous les bénéfices de la vente des 39

précédentes maisons Kinsmen ont été distribués dans la région de la capitale: preuves à l'appui, a souligné pour sa part M. Bob Desrosiers, membre du mouvement depuis 22 ans. L'argent a été perçu ici, les dons ont donc été faits ici. C'est logique», a-t-il commenté, jeudi, lors d'une conférence de presse marquant le lancement de la vidéocassette «La maison Kinsmen 1996».

M. Desrosiers s'inquiète cependant de l'accroissement du nombre de maisons à tirer dans la région de Québec. INCA et Enfant-Soleil ont joint les rangs. «C'est trop», dénonce-t-il. Les revenus de tirage sont à peu près iden-

tiques, mais dilués. À trop se «partager la tarte», on met son existence en péril.

VISITE COMMENTÉE

Quant à la vidéocassette, elle est vendue 15 \$ (taxes comprises) dans les stations-service Eko. Elle offre l'opportunité d'une visite commentée de la maison Kinsmen 1996 sans avoir à se déplacer et permet aussi de saisir la démarche des experts mis à contribution.

Celle-ci est ponctuée de conseils pratiques. Les consommateurs peuvent y recueillir des renseignements concernant les terrains, l'architecture, la distribution de l'espace, la décoration,

l'aménagement paysager.

Le document fait par ailleurs un retour «éclair» sur plusieurs des maisons Kinsmen passées. «La vidéocassette est de nature à assurer la pérennité, dans l'esprit des gens, de la maison», a déclaré M. Guy Cimon, porte-parole des Productions Reflet de Vanier, société réalisatrice de la vidéo.

L'entreprise vise un marché minimal de 7000 personnes. «L'an passé,

324 000 ont visité la maison, 165 000 ont acheté un billet et 4% de ces dernières sont susceptibles d'acheter la vidéocassette», estime-t-il.

Après taxes, 4 \$ par vidéo seront remis au fonds des œuvres Kinsmen. Le reste couvrira, sans profits, les frais de production. «Au terme de la campagne de vente, nous espérons remettre un chèque de 30 000 \$ au club Kinsmen», conclut M. Cimon.

EN BREF

Saint-Nicolas... tout court

La nouvelle ville née de la fusion de Bernières et Saint-Nicolas s'appellera désormais Saint-Nicolas tout court. C'est ce qu'a fait savoir la municipalité dans un communiqué, en précisant qu'elle a la bénédiction du ministère des Affaires municipales. «Le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Rémy Trudel, a officiellement informé la ville qu'il a approuvé, en date du 7 août 1996, la demande de changement de nom formulée par le Conseil municipal dans une résolution adoptée le 15 avril afin de lui donner le nom de «Ville Saint-Nicolas», a précisé le communiqué. Le «nouveau» nom entrera en vigueur le jour de la publication de l'avis habituel dans la Gazette officielle, probablement dans une quinzaine de jours. Le nom de Saint-Nicolas avait été choisi par une majorité de la population de la nouvelle ville à l'occasion d'un référendum, ce printemps.

UN SITE BRANCHE sur Internet

LE LAC CLAIR

«Le dépaysement grandeur nature»

Superbes terrains au bord du lac
À une heure de Québec dans Portneuf
à partir de 45 000\$
N'achetez pas sans visiter ce site unique
(418) 650-5577 et (418) 821-1162
Internet <http://www.masc-web.com/lacclair/index.htm>

La CELLULITE traitée par ACUPUNCTURE
Perte de tissu graisseux sous-cutané, réduction de la "peau d'orange", élimination efficace de l'eau et des toxines...
Pour informations:
Réjane Dufresne
acupunctrice
522-6891
233, Fraser (près avenue Cartier)
Membre de l'Ordre des acupuncteurs du Québec

St-Joseph t'as un swing et un appetit d'enfer!

Club de golf Lac-St-Joseph
Le golf et la bonne chère sont pour vous une religion?
Alors pratiquez...
Une ronde de golf et buffet à volonté
Ce forfait est offert du lundi au dimanche après 16h en août et après 15h en sept.
875-2074

Heureux comme des saumons dans l'eau!

C'est la fête à la Passe migratoire de Donnacoma. Et on est heureux comme des saumons dans l'eau! Car la remontée du saumon est exceptionnelle, en ce sens que des tribulations de plus 48" et pesant plus de 35 livres franchissent actuellement la passe migratoire. Avoir et à ne pas manquer! Venez rencontrer Salmo le clown qui transformera vos enfants en saumon par la magie du maquillage. Exposition, vidéos et animation sur place. Courez la chance de gagner un séjour romantique pour 2 personnes à la Chaumière Juschereau-Duchesnay. Ouvert tous les jours de 07h00 à 20h00 Entrée: 1 \$ par personne. Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Animation pour groupes sur réservation.

La Corporation de restauration de la Jacques-Cartier Passe migratoire de Donnacoma Rue Notre-Dame, Donnacoma 20 minutes de Québec via l'autoroute 40 ouest. (418) 285-2210 ou (418) 875-1120

5 999 999 998 individus sur cette terre sont beaucoup moins forts que Caroline Brunet en kayak.



Toutes nos félicitations à cette athlète de chez nous pour la médaille d'argent qu'elle a brillamment remportée aux Jeux olympiques d'Atlanta.

Bravo Caroline!

PAIN
BON MATIN

Les céréales en tranches

Commanditaire de Caroline Brunet

EN BREF

CAP-CHAT

Adolescent retrouvé sain et sauf

D'isparu de son foyer d'accueil depuis 24 heures, un adolescent de 17 ans, François André Morin, a été retrouvé sain et sauf en fin d'après-midi hier, à Cap-Chat. «Le jeune homme a été localisé vers 16 h 30 par des bénévoles, explique l'agent Pierre Robichaud de la SQ. Il marchait le long de la rivière Cap-Chat, à environ 2,5 km de son foyer d'accueil. Même s'il semblait en bonne santé, il a été conduit à l'hôpital des Monts pour y subir des examens.» Il se serait infligé quelques égratignures lors de son périple dans les bois. Sa disparition avait été signalée vers 17 h 30, jeudi. Pas moins d'une dizaine de policiers, aidés d'un hélicoptère, du maître de chien et d'une trentaine de bénévoles, dont des membres de la Croix-Rouge, ont ratissé le secteur. En avant-midi hier, un groupe a d'ailleurs découvert les sandales de l'adolescent sur un terrain boisé, au sud de la municipalité. Des résidents avaient aperçu le jeune homme dans le secteur, la veille en soirée. Il souffrirait d'une déficience intellectuelle et d'autisme. Il refuse souvent de répondre à l'appel de son nom et craint les véhicules bruyants. En foyer d'accueil à Cap-Chat depuis l'automne, l'adolescent est originaire de la Baie-des-Chaleurs.H.M.

La clé de solThierry Martin
= Performance

Messieurs Jean-Maurice Blais et Pierre Rhéaume tiennent à souligner l'excellente performance de M. THIERRY MARTIN au département des ventes pour le mois de juillet.

Bravo et bonnes ventes pour le mois d'août

18 ANS mazda Chatel
SIMPLIFIÉ LES VILLEURS
4601, boul. Des Galeries, Québec
Via automobile de la Capitale, sortie Pierre-Bérard nord
627-4601



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Le prix d'excellence Plein Art 1996, une bourse de 1000 \$ a été décerné hier à la joaillière trifluvienne Judith Picard, et le second prix, 500 \$, à l'ébéniste et créateur Joel Lafrenière, de Sherbrooke. Mme Picard a souvent été boursière du ministère des Affaires culturelles pour sa démarche artistique et M. Lafrenière s'intéresse aux... cuillers ! Plein Art se poursuit face au Parlement, jusqu'à demain 18 h. L'entrée est libre.

La Maison de la Chanson cède du terrain

ISABELLE MATHIEU

Le Soleil

QUÉBEC — La guerre froide au Théâtre Petit-Champlain-Maison de la Chanson tire peut-être à sa fin. À contrecoeur, le Conseil d'administration a voté jeudi le retrait de sa requête en révocation d'accréditation syndicale, déposé fin juin à la Commission du travail.

«On a acheté la paix sociale !» a résumé hier en conférence de presse, Pierre Jobin, ex-directeur artistique de la Maison de la Chanson et président bénévole des Productions Dua.

Le piquetage, la pluie de tracts et le brouhaha des techniciens, manifestant leur mécontentement depuis quelques semaines, commençaient à miner sérieusement le climat du quartier. «Si le théâtre était isolé dans un champ, si on était les seuls impliqués dans le conflit, la situation aurait été très différente», commente Pierre Jobin.

La direction du Théâtre se prépare en effet à attendre sageusement la décision du commissaire-enquêteur. «On ne pensait pas que ça allait virer en guérilla», note-t-il.

Les employeurs ne disposaient pas du portefeuille requis pour continuer la bataille juridique. «On n'a pas les moyens financiers de la FTQ pour se lancer dans des procès et des injonctions», insiste-t-il.

Pierre Jobin se croise les doigts pour que la tension s'apaise d'ici deux semaines, question de ne pas écarter le début de saison du Théâtre.

RAPPROCHEMENT À PRÉVOIR

Un conciliateur fixera bientôt un rendez-vous aux patrons et au syndicat pour réamorcer les négociations.

Le syndicat des techniciens de scène, représenté par l'Alliance internationale des employés de scène, de théâtre et des projectionnistes (AIESFTQ), ne ratera pas cette occasion de mettre fin au conflit. «On est tout à fait prêt à négocier de bonne foi, c'est dans l'intérêt de tout le monde», assure Jacques Chamberland, président du Conseil des travailleurs et travailleuses du Québec.

Deux clauses de la convention collective donnent toujours des maux de tête : le nombre minimum d'employés pour les spectacles ainsi que les événements où la direction doit absolument requérir les services d'un technicien.

Partout au Québec, la chasse est rouverte.

**Mais ça prend
un permis.**

L'instantané-télé Chasse aux trésors est de retour. Toujours 100 000 \$ garantis chaque semaine, toujours du nouveau. Cette année, vous pouvez chasser des trésors de 1 000 \$, 5 000 \$ ou 15 000 \$ à partir de la maison en étant jumelé à un concurrent en studio. Mais pour chasser, ça vous prend un billet. Vite ! La première émission débute le lundi 26 août, 19 heures à TVA.



loto-québec

Un prédateur de 15 tonnes dans Saint-Roch

MARTIN ROY

Le Soleil

QUÉBEC — Ni une météorite renfermant des traces de vie sur Mars, ni un rocher emporté par les inondations au Saguenay, l'immense pierre de 15 tonnes qui trône dans l'îlot Fleuri, au cœur de l'espace Saint-Roch, est la nouvelle œuvre du sculpteur contemporain Bill Vazan.

« Le prédateur » a été officiellement dévoilé hier, au cours d'une cérémonie réunissant notamment l'artiste et le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier. Depuis le 22 juillet, il a été réalisé sur place, dans le granite, « la première matière de la planète ».

So nom, de l'auteur de l'auteur, réfère au film de science-fiction mettant en vedette Arnold Schwarzenegger. Il montre sur toutes ses faces des dessins d'un style qui oscille entre le surréalisme et le préhistorique. On y distingue une coupe dans le cerveau, qui devient le système nerveux dans tout le reste du corps. Les lignes sont constituées d'une série de trous de différentes tailles faites au jet de sable.

D'inspiration « land art », ce courant qui pousse les artistes à concurrencer la nature dans ses réalisations les plus grandioses, l'œuvre est fixée au sol « par la gravité, comme nous autres on est fixé sur la planète ! » a blagué M. Vazan.

L'artiste, un Canadien qui compte des œuvres jusqu'en Corée, cherche les nervures oubliées dans le granite. Son travail consiste donc, comme l'expliquent les biographies, à dévoiler les signes de la roche bien plus qu'à en modifier la matérialité.

UN PLUS POUR L'ÎLOT FLEURI

La représentante de l'îlot Fleuri, Louise Bourdon, est fière de voir se consolider la vocation artistique de l'endroit. « C'est le seul parc de Québec qui compte plus de 25 sculptures de grandes dimensions », a-t-elle souligné.

Le premier magistrat de Québec, Jean-Paul L'Allier, a parlé du « décapage », de la « reconstruction » et du « renouvellement » qu'accomplissent dans leur quartier les citoyens en mettant de l'avant pareils projets. Il a félicité les « jeunes qui se prennent en main ».

Même enthousiasme chez celui qui est perçu comme l'âme de l'îlot Fleuri, Louis Fortier. « On reprend le dessus dans notre quartier, a-t-il analysé. Je suis très heureux, je sens ma ville renaître. »

EN BREF

SAINTE-RAYMOND

Chasse à l'homme spectaculaire

Une spectaculaire chasse à l'homme s'est déroulée sur plusieurs dizaines de kilomètres hier soir, à la suite d'un vol commis dans une bijouterie de Saint-Raymond de Portneuf. Des coups de feu ont été tirés, mais personne n'a été blessé. Poursuivi par les policiers, le suspect a pris la direction de Québec, s'approchant même de l'autoroute Duplessis. Il a montré son arme aux policiers à plusieurs reprises. À bord d'une Geo Metro volée, il a ensuite rebroussé chemin et repris en direction ouest par la 138 et la 40, toujours avec des policiers à ses trousses. Il a finalement été arrêté à un barrage érigé en toute hâte près de Donnacoma. En quittant son véhicule, il aurait tiré en direction des policiers qui ont riposté, mais sans l'atteindre. J.-M. S.

FAITES RÉÉMAILLER VOTRE BAIGNOIRE
Prix courant 250 \$
150 \$
Rabais de 100\$ avec ce coupon
Décapage, couleur et taxes en sus. Demandez des précisions sur les évier, comptoirs, carreaux et couleurs.
Cette offre est valide jusqu'au 17 août 1996
CANADIAN TUB & TILE
1 (888) 237-7955

Réémaillage Bain Plus
Spécial été
Prix courant: 255\$
50\$ de rabais
Achat et vente de bain pattes
Baignoire - lavabo - laveuse - sécheuse
- carreaux de céramique
GARANTIE 5 ANS
Renseignements: (418) 834-5858



Le maire Jean-Paul L'Allier, Louis Fortier et le sculpteur Bill Vazan regardent avec attention « Le Prédateur ».

**LA VOITURE LA PLUS ÉCONOMIQUE DE SA CATÉGORIE
ESTEEM 1996**
5 places

196 \$* par mois

- Moteur 4 cylindres 1.6 l
- Modèle GL, manuelle
- 2 coussins gonflables
- Rétroviseurs extérieurs
- Verrouillage arrière à l'épreuve des enfants
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Dépannage routier 24 heures sur 24
- Garantie de 3 ans ou 80 000 km
- Et bien d'autres encore

*Location basée sur 36 mois, 20 000 km par année. Si le kilométrage excédentaire. Comptant de 1000\$ ou échange équivalent. Valeur résiduelle garantie. Taxes, transport et préparation en sus.

ACADIA SUZUKI
Qui la conduit, la recommande!

AUT. de la Capitale
Sortie Pierre-Bertrand 681-6000

Une croissance sans faille pour le Maximum Blues

Si on se fie aux deux premiers soirs de spectacles sous le grand chapiteau et à la pré-vente des billets, l'assistance du festival Maximum Blues atteindra un autre niveau record, une situation commune aux trois premières années de l'événement musical. Les foules aux spectacles de Willie Kent and His Gents et de Lou Simon se comparent à celles des deux premières

soirées de 1995, mais la vente de billets pour les performances de Eddy « the Chief » Clearwater et, surtout, pour le Cajun Zachary Richard, aujourd'hui et demain, fait miroiter de grandes choses aux organisateurs. Les 1400 billets pour le spectacle de Zachary Richard pourraient être vendus. Le record à battre pour les cinq spectacles sous le chapiteau est de 4000 personnes. G.G.

LA VIE VOUS SOURIT



LE MEILLEUR DES DEUX MONDES VOUS EST MAINTENANT OFFERT: LES PLAINES CÔTÉ COUR, L'AVENUE CARTIER CÔTÉ JARDIN

* Architecture Victorienne
* Certains modèles avec foyer
* 3 1/2 de 89 000\$ à 109 000\$
* 4 1/2 de 119 000\$ à 190 000\$
* 5 1/2 de 199 000\$ à 209 000\$
* Terrasses ou balcons
* Stationnement intérieur
Les prix incluent:
- TPS, TVQ, frais de notaire
- Stationnement intérieur

GRATIEN DUBÉ 657-3737

Gestion immobilière Première Classe inc. courtier

BUREAU DES VENTES ANGLE GRANDE ALLIÉE ET BRIAND

LE QUARTIER KRIEGHOFF CONDOMINIUMS

Une réalisation Le Groupe Ruel et L'Industrielle-Alliance

MÉTÉO

QUEBEC	AUJOURD'HUI	DEMAIN	LUNDI
Maximum aujourd'hui: 22	22	Maximum le jour: 22	Partiellement ensoleillé.
Minimum cette nuit: 11	11	Minimum la nuit: 11	Max.: 24 Min.: 13

Devenant partiellement nuageux, la possibilité d'une averse isolée en après-midi. Quelques nuages ce soir, dégagé cette nuit. Vents NO 15-30 km/h en mi-journée.



Legend: Averses (Rain), Orages (Thunderstorms), Nuage (Cloudy), Verglas (Fog), D Dépression (Depression), A Anticyclone (Anticyclone), Front froid (Cold front), Front stationnaire (Stationary front), Front chaud (Warm front), Creux (Hole).

PRÉVISIONS RÉGIONALES



ALMANACH QUOTIDIEN

Maximum hier: 26
Minimum hier: 20

Normale le jour: 24
Normale la nuit: 13

Record max. pour aj: 32 1961
Record min. pour aj: 8 1960

Pluie (jusqu'à 20h00 hier): 34 mm
Août, 1996: 34 mm

Pluie (jusqu'à 20h00 hier): 40 mm
Août, l'an dernier: 40 mm

Cet été: 488 mm
Eté dernier: 488 mm

Pluie (jusqu'à 20h00 hier): 372 mm
Eté dernier: 372 mm

5h36 Durée du 20h03
jour:

14h27

Indice UVB: 6.4 Modéré

Coup de soleil (en minutes): 60 30 15 10

2 4 6 8

5 7 9 11

13 15 17 19

21 aoû. 28 aoû. 4 sep. 14 aoû.

Lune: lever: 2h22 coucher: 17h33

DANS LE MONDE

AUJOURD'HUI

Iqaluit	Soleil	12/3
Yellowknife	Nuage	20/11
Whitehorse	P/Ng.	19/6
Vancouver	Soleil	26/14
Edmonton	P/Ng.	25/12
Calgary	Soleil	26/12
Saskatoon	Soleil	28/14
Regina	Soleil	31/15
Winnipeg	Soleil	28/16
Thunder Bay	Soleil	23/12
Toronto	P/Ng.	23/12
Fredericton	P/Ng.	26/14
Charlottetown	Averse	24/15
Saint-Jean	P/Ng.	24/15

AU CANADA

AUJOURD'HUI

Iqaluit	Soleil	12/3
Yellowknife	Nuage	20/11
Whitehorse	P/Ng.	19/6
Vancouver	Soleil	26/14
Edmonton	P/Ng.	25/12
Calgary	Soleil	26/12
Saskatoon	Soleil	28/14
Regina	Soleil	31/15
Winnipeg	Soleil	28/16
Thunder Bay	Soleil	23/12
Toronto	P/Ng.	23/12
Fredericton	P/Ng.	26/14
Charlottetown	Averse	24/15
Saint-Jean	P/Ng.	24/15

DANS LE MONDE

AUJOURD'HUI

Amsterdam	Nuage	21/15
Beijing	Averse	28/22
Berlin	Soleil	25/12
Buenos Aires	Nuage	11/4
Londres	Nuage	20/13
Los Angeles	P/Ng.	31/21
Madrid	Soleil	32/15
Mexico	P/Ng.	24/12
Moscou	P/Ng.	20/12
New Delhi	Nuage	32/24
New York	P/Ng.	27/18
Paris	Nuage	24/15
Rome	Soleil	28/17
Washington	Soleil	28/18

LES MARÉES (h.h.)

Sept-Îles	Rimouski
06h30 B 0.3m	00h05 H 3.5m
12h00 H 1.9m	07h00 B 1.2m
18h00 B 0.9m	12h45 H 2.9m
	18h00 B 1.3m
Demain	Demain
00h40 H 2.6m	01h05 H 3.6m
07h20 B 0.8m	07h35 B 1.1m
13h10 H 2.0m	13h35 H 3.0m
Quebec	Grondines
04h30 H 4.5m	

Toutes nos félicitations à nos cyclistes canadiens.



Nous sommes fiers d'être le commanditaire officiel de l'équipe nationale de cyclisme. À Atlanta, nos athlètes ont démontré qu'ils sont parmi les meilleurs au monde dans chacune des trois disciplines exigeantes du cyclisme : l'épreuve traditionnelle sur route où ils doivent faire preuve d'endurance et d'esprit d'équipe, la compétition sur piste où la vitesse prime, et la toute nouvelle discipline, éprouvante et pleine de défis, le vélo de montagne. Nous applaudissons à la ténacité de ces athlètes et nous les félicitons pour leur extraordinaire performance à Atlanta.

Michael Barry Toronto, Ontario, Course sur route individuelle • Steve Bauer Fenwick, Ontario, Course sur route individuelle • Tanya Dubnicoff Winnipeg, Manitoba, Sprint (sur piste) • Gordon Fraser Ottawa, Ontario, Course sur route individuelle • Curt Harnett Thunder Bay, Ontario, Sprint (sur piste) - Médaille de bronze • Andreas Hestler Victoria, B.C., Cross-country (montagne) • Clara Hughes Winnipeg, Manitoba, Course sur route individuelle et contre-la-montre, Médaille de bronze • Linda Jackson Ottawa, Ontario, Course sur route individuelle et contre-la-montre • Jacques Landry Québec, QC, Course sur route individuelle • Susan Palmer Hamilton, Ontario, Course sur route individuelle • Warren Sallenback Surrey, B.C., Cross-country (montagne) • Alison Sydor North Vancouver, B.C., Cross-country (montagne) - Médaille d'argent • Lesley Tomlinson North Vancouver, B.C., Cross-country (montagne) • Brian Walton North Delta, B.C., Course aux points - Médaille d'argent • Eric Wohlberg Sudbury, Ontario, Course sur route individuelle

**Tim
Hortons.**

LE QUÉBEC LE CANADA

NETTOYAGE DES MUNICIPALITÉS SINISTRÉES

INONDATIONS EN ESTRIE

Chômeurs, à vos torchons !

Québec et Ottawa seraient sur le point d'annoncer un programme d'embauche volontaire

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ LA BAIE—Assistés sociaux et chômeurs du Saguenay: à vos mopes et balais.

Les gouvernements du Québec et du Canada seraient sur le point de s'entendre pour mettre de l'avant un programme qui permettrait à des municipalités du Saguenay affectées par les inondations d'embaucher des assistés sociaux et des chômeurs pour effectuer le nettoyage.

Selon Jacques Brassard, le ministre responsable de la région du Saguenay/Lac-Saint-Jean et patron du Comité ministériel de coordination pour la reconstruction et la relance, une annonce pourrait même être faite très prochainement par les ministres Loui-

se Harel (Emploi et Solidarité) et Doug Young (Développement des ressources humaines).

Il fut impossible, hier, d'avoir des informations plus complètes sur ce programme auprès du cabinet de Mme Harel. Cependant le ministre Brassard a té-



Jacques Brassard

nu à préciser qu'il ne s'agirait pas d'un programme qui obligerait les personnes inscrites à l'aide sociale ou l'assurance-chômage à faire du nettoyage pour le compte des municipalités. « Il s'agirait d'un programme faisant appel au volontariat. Il n'est surtout pas question d'avoir recours à toute forme de contrainte que ce soit », a expliqué M. Brassard.

Ce dernier souligne que les deniers nécessaires à cette opération seraient puisés à même les fonds fédéraux et provinciaux consacrés à l'indemnisation des municipalités pour les pertes subies. Pour l'instant, personne n'a encore déterminé le nombre d'assistés

sociaux et de chômeurs auxquels les villes et villages du Saguenay auront recours pour entreprendre la grande corvée de nettoyage des rues, des trottoirs, des équipements municipaux et régionaux.

VASTE BASSIN DE CANDIDATS

Le bassin de candidats pour les municipalités est impressionnant puisque la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean est l'une des plus affectées au Québec et au Canada par le chômage. En effet, selon Jacques Brassard, le taux de chômage dans cette partie du Saguenay, où la crue des eaux a été si terrible, varie entre 17% et 18%.

■ À peine trois semaines après les dramatiques inondations du Saguenay, les pluies diluviales ont encore fait des ravages au Québec, jeudi soir, dans les régions de l'Estrie et de l'Outaouais. Mais hier, on constatait avec soulagement que le pire avait, cette fois, été évité.

Le coeur du charmant village de La Patrie, 70 km à l'est de Sherbrooke, avait cernes des airs de champ de bataille, des tonnes d'arbres jonchant la rue Principale, les stationnements et, dans certains cas, les résidences. La situation s'était toutefois largement améliorée, le niveau de l'eau ayant cessé de grimper.

Les 330 personnes évacuées la veille ont donc pu regagner leur logis dévasté. Elles se sont employées à pomper l'eau s'y étant infiltrée et à évacuer la boue maculant planchers et murs, tandis que des électriciens vérifiaient l'alimentation électrique de chacune des résidences avant qu'Hydro-Québec ne la branche à nouveau.

Quelques heures après le drame, le ministre de la Sécurité publique du Québec, Robert Perreault, s'est rendu sur les lieux. Il a assuré les sinistrés d'un dédommagement financier de Québec, précisant toutefois que malgré l'ampleur du désastre, « les réalités sont fort différentes du Saguenay ».

En effet, la catastrophe a été évitée. Jeudi, un lac artificiel, situé à faible distance du village et gonflé par des milliers de litres d'eau, menaçait de se vider. « S'il avait défoncé, c'est sûr qu'on perdrait une bonne partie du village », a estimé un pompier volontaire de l'endroit, Vianney Picard, qui est demeuré sur les dents toute la nuit de jeudi à hier.

Les réalités sont fort différentes du Saguenay, a dit le ministre Perreault

330 évacués ont pu regagner leur logis dévasté

Désolant paysage du Saguenay



Triste spectacle que lac Ha! Ha!, dans la région du Saguenay, complètement asséché. Le cours d'eau long de 12 kilomètres s'est complètement vidé durant les inondations du 20 juillet, alors que son débordement formait une rivière dont les eaux déchainées ont envahi une partie de la ville de La Baie.

CHARLEVOIX

Cri d'alarme du milieu touristique

DENIS GAUTHIER
Collaboration spéciale

SAINTE-AIMÉ-DES-LACS — Les intervenants touristiques de l'arrière-pays de Charlevoix sont extrêmement inquiets de la façon dont Québec traite leurs réclamations à la suite des pluies diluviales de la fin juillet qui ont ravagé une partie du territoire des Hautes-Gorges de la rivière Malbaie.

« Nous sentons qu'il y a une polarisation du côté du Saguenay et nous craignons d'être oubliés », déclare le secrétaire-trésorier de l'Association touristique, Philippe Davigo.

Trois semaines après le délugé, le parc n'est toujours pas ouvert et les responsables ne savent toujours pas s'ils seront indemnisés pour remettre les infrastructures en état. La MRC vient d'entreprendre la réfection de la route d'accès mais les travaux ne toucheront que la partie la moins ravagée par les eaux en furie. Les travaux entrepris par la MRC

permettront la reprise de certaines activités — canot, randonnée — mais le parc demeurera privé de son activité vedette, les croisières en bateau-mouche, pour plusieurs jours encore. En amont, le territoire a été ravagé par d'immenses éboulis. La route est emportée sur plusieurs centaines de mètres. « Québec doit comprendre l'urgence de la situation parce que nous perdrons l'été mais aussi l'hiver », dit M. Davigo.

La MRC qui administre le territoire a attendu jusqu'à jeudi soir avant de décider d'aller de l'avant en débloquant 50 000\$ pour refaire une partie de la route. Les dirigeants avaient obtenu l'assurance que leur dossier serait inclus dans le décret rendu public cette semaine. Québec parle maintenant de ce lui de la semaine prochaine.

La grogne s'est installé dans l'arrière-pays où les Hautes-Gorges sont le moteur de l'activité touristique. Une quarantaine d'entreprises sont directement tributaires du parc et autant de travailleurs sont en arrêt de travail et craignent de ne pouvoir se qualifier pour l'assurance-chômage.

En Outaouais, hier, on se remettait également des violents orages de la veille. Les quelque 200 personnes qui avaient été évacuées par mesure préventive d'un quartier de Hull, à la suite du débordement d'un ruisseau, ont pu regagner leur domicile.

Pas moins de 75mm de pluie étaient tombés en 90 minutes sur la région de Hull-Ottawa, jeudi en fin d'après-midi. Des sous-sols de résidences avaient été inondés à Hull, frappée de quelques évacuations.

À Ottawa, l'eau s'était également engouffrée dans les maisons et de nombreuses pannes de courant avaient été signalées. La police avait été contrainte de bloquer la circulation au niveau de certains viaducs, l'eau montant jusqu'aux vitres des voitures.

En Estrie, les précipitations avaient provoqué la crue soudaine des eaux de la rivière Saumon, près de La Patrie. D'autres inondations mineures avaient été signalées à Saint-Mathias-de-Bonnetre, Notre-Dame-des-Bois et East Angus. Plusieurs routes avaient été fermées dans la région en raison d'affaissements de la chaussée.

Autos assurées

À la suite des pluies diluviales qui ont touché jeudi certaines municipalités de l'Estrie et de l'Outaouais, le Bureau d'assurance du Canada a rappelé hier que les dommages aux véhicules étaient couverts par les contrats d'assurance automobile. Il a également recommandé aux assurés dont la résidence aurait été endommagée de vérifier les clauses de protection incluses dans leur contrat d'assurance habitation. (PC)

SAINT-AIMÉ-DES-LACS — Les intervenants touristiques de l'arrière-pays de Charlevoix sont extrêmement inquiets de la façon dont Québec traite leurs réclamations à la suite des pluies diluviales de la fin juillet qui ont ravagé une partie du territoire des Hautes-Gorges de la rivière Malbaie.

« Nous sentons qu'il y a une polarisation du côté du Saguenay et nous craignons d'être oubliés », déclare le secrétaire-trésorier de l'Association touristique, Philippe Davigo.

Trois semaines après le délugé, le parc n'est toujours pas ouvert et les responsables ne savent toujours pas s'ils seront indemnisés pour remettre les infrastructures en état. La MRC vient d'entreprendre la réfection de la route d'accès mais les travaux ne toucheront que la partie la moins ravagée par les eaux en furie. Les travaux entrepris par la MRC

permettront la reprise de certaines activités — canot, randonnée — mais le parc demeurera privé de son activité vedette, les croisières en bateau-mouche, pour plusieurs jours encore. En amont, le territoire a été ravagé par d'immenses éboulis. La route est emportée sur plusieurs centaines de mètres. « Québec doit comprendre l'urgence de la situation parce que nous perdrons l'été mais aussi l'hiver », dit M. Davigo.

La MRC qui administre le territoire a attendu jusqu'à jeudi soir avant de décider d'aller de l'avant en débloquant 50 000\$ pour refaire une partie de la route. Les dirigeants avaient obtenu l'assurance que leur dossier serait inclus dans le décret rendu public cette semaine. Québec parle maintenant de ce lui de la semaine prochaine.

La grogne s'est installé dans l'arrière-pays où les Hautes-Gorges sont le moteur de l'activité touristique. Une quarantaine d'entreprises sont directement tributaires du parc et autant de travailleurs sont en arrêt de travail et craignent de ne pouvoir se qualifier pour l'assurance-chômage.

LE BATEAU-MOUCHE EN TÊTE DE LA TRANSAT !



Le dimanche 11 août de 9 h à 14 h

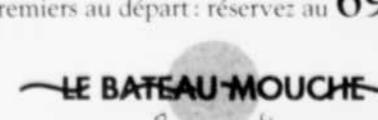
200 personnes assisteront de façon privilégiée au départ de la

TRANSAT QUÉBEC ST-MALO

Gagnez le meilleur point de vue devant un petit déjeuner café et croissants.

Vivez l'excitation du départ et prenez le vent au côté des voiliers les plus rapides au monde. Ajoutez à votre satisfaction en dégustant notre brunch spécial dans le confort de notre verrière climatisée. Et agitez vos mouchoirs pendant que, près de vous, les voiles se gonfleront pour la traversée de l'Atlantique.

Soyez les premiers au départ : réservez au 692-4949



COMITÉ SPÉCIAL D'EXAMEN DE LA SITUATION DU MARCHÉ DE L'ESSENCE

La collaboration est de mise

■ QUÉBEC (PC) — Le Comité spécial d'examen de la situation du marché de l'essence créé par le ministre des Ressources naturelles Guy Chevrette devra prioritairement rechercher la collaboration de tous les intéressés «en vue de favoriser un marché de détail compétitif à long terme, libre et dynamique dans l'intérêt des consommateurs».

Si cet aspect du mandat que M. Chevrette a confié à son sous-ministre Michel Clair est impossible à réaliser, le Comité devra préparer la tenue d'une commission parlementaire pour entendre tous les intéressés et déterminer la marche à suivre pour atteindre un objectif qui tiendra compte par surcroît de l'économie québécoise, des intérêts des raffineurs et de ceux des détaillants d'essence.

Dans un premier temps, M. Clair et

les membres de son comité, M. Luc Monty du ministère des Finances, M. Jacques Lebuis des Ressources naturelles et M. Alain Lefebvre de la direction du gaz et du pétrole devront organiser dans les plus brefs délais une rencontre avec les représentants des entreprises pétrolières et des associations de distributeurs d'essence indépendants.

Dans un deuxième temps, le Comité dressera un état de la situation du

commerce de l'essence au détail et fera les constatations nécessaires.

Pour mieux se préparer à légiférer, si jamais toutes les autres démarches échouent, les membres du comité devront aussi préparer une étude comparative des lois québécoises avec celles de certaines provinces canadiennes ou États américaines.

Ce dernier exercice, sera suivi d'un examen des conséquences qu'a eu l'imposition de certaines lois sur le commerce de l'essence au détail dans ces juridictions, une démarche fort utile, puisque les premières constatations démontrent clairement que les lois adoptées aux États-Unis (le Divorceement Act et le Below Cost Act), n'ont d'autre façon favorisé les consommateurs puisque que les prix

ont grimpé immédiatement après leur entrée en vigueur.

Si les pétrolières et les détaillants collaborent avec les émissaires du gouvernement dans ce dossier et que des consensus peuvent s'établir, le comité transmettra une série de recommandations auant aux intéressés qu'au ministre Chevrette.



*Le ministre
Guy Chevrette*

EN BREF
Dallaire réclame sa liberté

André Dallaire, qui s'était introduit dans la résidence du premier ministre Jean Chrétien avec l'intention de l'assassiner, le 5 novembre 1995, réclame le droit de «marcher librement dans la rue». Dallaire a fait cette requête lors d'une audience devant un comité de révision, hier, à l'hôpital Royal d'Ottawa. Dallaire, accompagné de son avocat, a demandé la permission d'aller vivre à Montréal, près de son domicile, ainsi qu'un assouplissement des restrictions qui lui sont présentement imposées en résidence communautaire. En juin, un juge a déterminé que Dallaire n'était pas criminellement responsable de ses gestes quand il s'était introduit au 24, Avenue Sussex, souffrant alors de schizophrénie. (PC)

Dernier hommage au curé Tremblay

quelque 1100 personnes, fidèles et religieux, ont rendu un ultime hommage au curé de la paroisse Sacré-Cœur de Chicoutimi, Roland Tremblay, hier, dans sa propre église. Celui qui avait prêté sa voix pour exprimer le désarroi de la population de Chicoutimi, à la suite des récentes inondations ayant affecté le Saguenay, a succombé à une défaillance cardiaque, dimanche, à Lac-Kénogami. Il était âgé de 68 ans. Dans l'église, nombreux étaient les paroissiens émus qui pleuraient à la fois le départ d'un confident et la douleur, encore vive, provoquée par la perte du fruit de toute une vie de travail. La cérémonie a pu être tenue dans l'église du disparu grâce à une autorisation exceptionnelle accordée par la municipalité. (PC)

RIVIÈRE AUX SABLES
8 millions \$ pour reconstruire la minicentrale

La remise en condition de la mini-centrale hydroélectrique de la rivière aux Sables, à Jonquière, coûtera vraisemblablement plus cher que la construction elle-même, qui s'est achevée il y a quelques semaines à peine. Selon une évaluation sommaire de la direction de la ville de Jonquière, une somme de sept à huit millions \$ pourrait être requise pour la réfection de la mini-centrale, alors qu'il en a coûté 6,2 millions \$ pour son aménagement. La mini-centrale, flambant neuve, a tout de même rapporté quelque 50 000 \$ en quelques semaines à la ville; sa période la plus lucrative devait être le printemps. (PC)

Les fugueurs sourds de retour au berçail

Même s'ils ont exprimé le désir de pouvoir demeurer au Canada, les deux jeunes Américains de 16 et 17 ans arrêtés la semaine dernière à Chelsea n'ont guère de chances de voir leur désir exaucé. Entrés illégalement au pays après avoir déserté le ranch de Buckeye, en Ohio, où ils purgeaient chacun des sentences, les deux jeunes accusés devront retraverser la frontière, mais en sens inverse cette fois. Hier, la couronne a porté deux plaintes de recel à l'endroit des adolescents qui étaient déjà accusés d'introduction par effraction et de possession d'une voiture volée. Les Américains, qui sont sourds et muets, purgeaient des peines de garde dans un ranch à but non lucratif. Ces derniers auraient quitté l'endroit sans avertir et pris la direction du Canada à bord d'un camion rapporté volé. (PC)

ARMES À FEU
Aubaine ou farce?

Le ministre de la Justice Allan Rock soutient que c'est une aubaine. Mais les propriétaires d'armes à feu trouvent que les frais d'enregistrement et le coût des permis annoncés hier sont une farce. Ils ont critiqué M. Rock, affirmant qu'il avait évité de dire clairement combien coûterait l'enregistrement d'une nouvelle arme et l'accusant d'avoir caché le coût pour l'établissement d'un bureau d'enregistrement. D'après la réglementation qui sera déposée au Parlement cet automne, les propriétaires devraient payer 10 \$ pour un permis de possession d'arme à feu d'une durée de cinq ans couvrant toutes les armes dont ils sont déjà propriétaires. Il en coûterait aussi 10 \$ aux propriétaires pour enregistrer leurs armes à feu dont l'usage n'est pas restreint pourvu qu'ils procèdent à l'enregistrement de toutes les armes en même temps. (PC)

PROGRAMME UNIVERSITAIRE OFFERT ENTIÈREMENT À DISTANCE

CERTIFICAT EN INNOCUITÉ ALIMENTAIRE

Clientèle :
Toute personne qui travaille déjà dans le domaine alimentaire, plus particulièrement dans les secteurs de l'inspection, du contrôle de la qualité, de la production industrielle et de la transformation.

INSCRIPTION IMMÉDIATE

Renseignements :
(418) 656-7883 ou 1 800 561-0478, poste 7883

BUREAU DE L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE
Pavillon Louis-Jacques-Casault (5733)
Université Laval (Québec) G1K 7P4
Télécopieur : (418) 656-3876
Adresse électronique : bed@dgfc.ulaval.ca
Adresse W3 : http://www.ulaval.ca/dgfc

SI VOS PRIORITÉS SONT AILLEURS

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

TOUT SAVOIR POUR SEILLENT
19⁷⁵ PAR MOIS PAR CAMELOT

22²³ PAR MOIS MOTORISÉE
LE SOLEIL

FUTURE SHOP SUPER CENTRE DE L'ÉLECTRONIQUE

LE STOCK QU'IL FAUT POUR L'ÉCOLE

AST
La solution abordable pour le bureau

IMPRIMANTE COULEUR À JET D'ENCRE 210EX DE CANON INCLUSE

133 MHz Pentium

2999⁹⁹

RCA
Téléviseur 46" avec son «surround»

- Système de repérage sonore;
- Qualité haute performance;
- télécommande universelle;
- meuble mince.

1999⁹⁹

RCA
Téléviseur couleur stéréo 31"

- Qualité fantastique de l'image;
- tube-image à teinte foncée;
- filtré en peigne;
- résolution à 600 lignes;
- télécommande universelle.

848⁰⁰

MAGNAVOX
Magnétoscope hi-fi à 4 têtes

- télécommande; synthétiseur à 161 canaux; programmation de 8 événements/1 an.

298⁰⁰

FUTURE SHOP
SUPER CENTRE DE L'ÉLECTRONIQUE

IBM
Ensemble complet pour la famille

133 MHz Pentium

2899⁹⁹

Canon
Caméscope avec viseur couleur

- Zoom 15x; son stéréo HiFi;
- exposition automatique programmée; fonction pour tirage,

789⁹⁹

Technics
Récepteur 160 watts

- Sortie pour haut-parleur des graves;
- 40 watts x 4 en mode Pro-Logic.

297⁰⁰

W White-Westinghouse
Réfrigérateur sans givre 21 pi. cu.

- 2 clayettes réglables pour plus de facilité de rangement;
- très grand bac à légumes;
- contre-porte avec 2 tablettes;
- congélateur spacieux et plus encore.

849⁹⁹

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI AU MERCREDI 10h à 18h
JEUDI ET VENDREDI 10h à 21h
SAMEDI 9h à 17h
DIMANCHE 11h à 17h

PLACES DE PARKING

PLACE LAURIER
2700, BOUL. LAURIER
650-1999

SAINTE-Foy

NOUS ACCEPTONS LES COMMANDES PAR TÉLÉPHONE

IBM Aptiva
Système idéal de base

120 MHz Pentium

2289⁹⁹

Apple Macintosh® Performa® 5215CD
• Processeur PowerPC 75 MHz;
• DD de 1000 Mo; Ram de 8 Mo;
• moniteur haute résolution de 15" inclus avec dimension réelle de 13,3".

2499⁹⁹

iRobotics
Télé./modem interne 28,8

- Haut-parleurs 4"; fonction de recherche;
- entrée pour écouteurs;
- entrée pour Internet et cyberspace; télé./modem pour windows.

134⁹⁹

Le visuel dictionnaire
• Le Visuel est un ouvrage multimédia unique, une incomparable mine de renseignements.

56⁷⁹

799⁹⁹

Robert Normand à la tête de Télé-Québec

■ QUÉBEC — Grand commis de l'État et ex-président et éditeur du journal LE SOLEIL, Robert Normand deviendra, le 3 septembre, le nouveau président-directeur général de Radio-Québec qui portera dorénavant le nom de Télé-Québec.

L'annonce a été faite, hier, par le cabinet du premier ministre Lucien Bouchard. L'ancien ministre libéral Michel Pagé conservera le poste de président du conseil d'administration de Télé-Québec.

On se rappelle que M. Pagé avait pris sur ses épaules la présidence et direction générale de la société d'État à la suite du décès, en décembre 1995, de Jean Fortier. Il avait été convenu, à l'époque, que le mandat de l'ancien député-ministre de Portneuf n'était que temporaire.

Robert Normand est un haut fonctionnaire qui a résisté à de nombreux changements de gouvernement au Québec. Entre 1971 et 1987, il a été successivement sous-ministre en titre aux ministères de la Justice, des Affaires intergouvernementales et des Finances. Entre 1987 et 1994, il passa du côté du secteur privé, chez Unimédia, où il fut président et éditeur du SOLEIL, puis vice-président aux Affaires corporatives de l'entreprise de presse.

Il fit un retour dans la fonction publique québécoise, en 1994, avec l'arrivée en scène du nouveau

gouvernement péquiste de Jacques Parizeau à l'Assemblée nationale. Il occupe, depuis ce temps, le poste de sous-ministre en titre des Relations internationales.

Il fut impossible de parler à M. Normand, hier, ce dernier se trouvant à l'extérieur de la Vieille Capitale. Par contre, la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, s'est empressée de souligner la nomination de Robert Normand. « Il est un haut fonctionnaire chevronné. Après avoir de nombreuses fonctions au sein de la fonction publique, M. Normand pourra mettre son expérience à profit de Télé-Québec, une société d'État en pleine mutation », a-t-elle déclaré.

Le lancement de Télé-Québec aura lieu le 3 septembre. « J'ai demandé à Michel Pagé, qui sera en fonction jusqu'au 3 septembre, de procéder lui-même à ce lancement », a précisé Mme Beaudoin en soulignant le boulot accompli par M. Pagé au moment où Radio-Québec entamait sa transition.

Par ailleurs, le gouvernement a annoncé la nomination du sous-ministre des Affaires municipales, André Trudeau, au poste secrétaire général associé auprès du secrétaire général du Conseil exécutif, Michel Carpentier. Il succède à Michel Noël de Tilly qui a été nommé au poste de sous-ministre de la Sécurité du revenu. Finalement, Ginette Sylvain, est nommée curatrice publique par intérim. G.L.

Commission d'enquête confiée au colonel Arp

Six personnes examineront les agissements du 2^e bataillon canadien en Bosnie

OTTAWA (PC) — Le commandant de la Force terrestre, le lieutenant-général Maurice Baril, a annoncé que le colonel Jan Arp présidera une commission d'enquête sur les agissements du 2^e bataillon canadien en Bosnie entre octobre 1993 et avril 1994.

Cette commission d'enquête de six personnes examinera « le commandement, le contrôle, la discipline, le leadership et le rendement » de tous les soldats canadiens qui ont occupé un poste de commandement au sein de ce bataillon pendant cette période. « Je veux régler le problème de leadership en rendant l'armée de terre plus responsable, a déclaré le lieutenant-général Baril par voie de communiqué... les comportements inacceptables ne seront pas tolérés. »

Le lieutenant-général Baril, commandant de la force terrestre à Saint-Hubert, ne veut rien laisser au hasard. Il promet de faire la lumière sur certaines décisions et actions douteuses « non conformes aux responsabilités respectives de chaque niveau de supervision. »

L'enquête portera essentiellement sur le comportement d'une trentaine de soldats canadiens et québécois et d'une poignée d'officiers en mission de paix en Bosnie. Selon certaines allégations, des soldats auraient agressé des patients, eu des rapports sexuels avec des infirmières bosniaques et auraient refusé de prêter secours à un blessé serbe. Cela se serait passé dans un hôpital psychiatrique à Bakovici, en Bosnie.

Le colonel Arp a eu un poste de commandement à la base de Lahr en Allemagne avant d'être promu colonel en juillet 1994. Par la suite, il a été nommé commandant du contingent canadien et sous-chef des opérations du Quartier général de la Mission d'assistance des Nations unies au Rwanda. Il doit remettre son rapport au plus tard le 18 octobre.

IRVING WHALE

Le fonds maritime refilera la note à la famille

HALIFAX (PC) — La riche famille Irving du Nouveau-Brunswick devra peut-être acquitter le coût du renflouage de l'Irving Whale après tout.

Un fonds fédéral qui paiera probablement la facture de 35 millions \$ à coûts du renflouage de l'Irving Whale est légalement tenu d'essayer de recouvrer la somme des Irving, les propriétaires de la barge pétrolière au moment de son naufrage il y a 26 ans.

Peter Troop, l'administrateur du Fonds maritime de pollution pétrolière, a déclaré qu'on lui avait conseillé de ne pas discuter du cas de l'Irving Whale, qui a été renfloué par la Garde côtière et livré cette semaine au chantier naval Halifax Shipyard appartenant à la famille Irving.

Mais il a souligné que la loi qui a créé le fonds est claire. « Si le fonds paie une réclamation, il doit s'efforcer de recouvrer le montant payé. Il y a déjà eu des cas où j'ai payé des réclamations pour ensuite recouvrer le montant payé du propriétaire du bateau. D'après la loi, il doit payer. Ensuite, la seule chose qui importe est de savoir si le propriétaire du navire a les moyens de payer. »

Ottawa a indiqué qu'il tentera de faire payer la note à même le fonds de 274 millions \$, qui a été constitué au fil des ans par les prélevements effectués auprès des armateurs dont les pétroliers naviguent en eaux canadiennes.

UNE FORMULE PENSÉE POUR VOUS CHEZ VOUS

LA VOISINIÈRE

Résidence adaptée pour personnes âgées

LES SERVICES INCLUS

- Grands studios et 2 1/2
- Salle à dîner (3 repas par jour)
- Services personnalisés pour une capacité de 20 à 30 personnes max.
- Entretien ménager hebdomadaire
- Salle de bains dans chaque unité
- Ascenseur, buanderie, câble

La Voisinière, UN CONCEPT INNOVATEUR

POUR RENSEIGNEMENTS:

BEAUPORT

1285, boul. Raymond
666-2488

CHARLESBOURG

510, av. Notre-Dame
841-2470

LA SÉCURITÉ

- Opérateurs rés.,dants
- Présence 24h par jour
- Système d'alarme incendie
- Éclairage d'urgence
- Détecteur de fumée dans chaque unité
- Bâtiment conforme au code de la Régie du bâtiment

RIVIÈRE-DU-Loup

Trait-Carré
6880-1re Av.
624-0965

1, rue Vézina Est
(418) 862-2502

loto-québec

LOTS BONIS résultats

NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
401712	50 000\$	401712 ■	1 000\$
■ 01712	5 000\$	4017 ■	100\$
■ 1712	250\$	401 ■	10\$
■ 712	25\$		
■ 12	5\$		

3 GEO MÉTRO*

(numéros non décomposables)

419A865 342B414 603B037

*Chaque voute est échangeable contre un lot de 15 000 \$.

50 lots bonus de 500 \$ chacun (numéros non décomposables)

132A665	316A085	674A752	351B524	525B654
174A225	322A857	682A849	360B117	555B783
177A783	390A601	699A192	368B265	586B190
196A521	481A909	143B520	394B951	593B162
205A875	495A272	195B444	410B567	595B875
213A788	500A397	202B289	430B048	600B886
245A813	515A368	268B740	488B312	613B982
258A357	582A067	281B050	500B096	632B413
261A308	629A332	301B417	502B169	674B348
309A094	672A809	322B182	505B970	684B623

Les modalités d'encaissement des billets gagnants sont versées dans les billets.

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, celle dernière a priorité.

53 autres lots bonus le vendredi 16 août 1996

PROGRÈS UNIVERSITAIRE OFFERT ENTIÈREMENT À DISTANCE

CERTIFICAT EN INFORMATIQUE

Clientèle :

Toute personne sur le marché du travail qui désire parfaire sa formation par des connaissances en informatique ou toute personne qui souhaite acquérir une formation de base en informatique.

INSCRIPTION IMMÉDIATE

Renseignements :

(418) 656-7883 ou 1 800 561-0478, poste 7883

BUREAU DE L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Pavillon Louis-Jacques-Casault (5733)

Université Laval, Cité universitaire (Québec) G1K 7P4

Télécopieur : (418) 656-3876

Adresse électronique : bed@dgfc.ulaval.ca

Adresse W3 : <http://www.ulaval.ca/dgfc>

LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec accueille froidement l'arrivée de Jean-Louis Roux

GILBERT LEDUC

Le Soleil

■ CHICOUTIMI — « Jean-Louis Roux a déjà déclaré qu'il quitterait le Québec devant la souveraineté du Québec. J'espère qu'on va lui en donner l'opportunité un jour... »

Le ministre d'État des Ressources naturelles, Guy Chevrette, n'était pas l'homme le plus heureux, hier, de voir le comédien-sénateur Jean-Louis Roux accéder au poste de lieutenant-gouverneur du Québec.

« Lui qui parlait d'holocauste et autres maudites folies du genre », grognait M. Chevrette au sujet des déclarations de Jean-Louis Roux sur le nationalisme québécois. « En tous les cas, Jean Chrétien, par cette nomination, ne délègue pas au Québec un homme qui donne l'image d'être un grand rassembleur. »

De son côté, le premier ministre Lucien Bouchard affirme qu'il a obtenu l'assurance du premier ministre du Canada et de M. Roux lui-même que le nouvel envoyé de Sa Majesté Elizabeth II dans la vieille capitale ne viendrait pas faire de la politique partisane.

Lucien Bouchard s'est entretenu, hier matin, avec celui qui remplacera prochainement Martial Asselin. « Il m'a assuré que le gouvernement du Québec pouvait compter sur lui afin qu'il fasse preuve de la plus stricte neutralité », a indiqué le premier ministre au cours d'un point de presse à Chicoutimi. « Il faut présumer que M. Roux est de bonne foi », a-t-il précisé.

Quant à la possibilité que le futur lieutenant-gouverneur tente de contrecarrer les volontés du gouvernement en refusant de sanctionner un projet de loi, notamment celui affirmant la souveraineté du Québec au lendemain d'un référendum, Lucien Bouchard en fait peu de cas.

Le premier ministre québécois a appris, mercredi matin, la nomination de Jean-Louis Roux



M. Jean-Louis Roux fera preuve de la plus grande neutralité, a assuré le premier ministre Chrétien.

à la suite d'un coup de fil de Jean Chrétien. M. Bouchard affirme qu'il a alors fait part de ses « inquiétudes » à son homologue fédéral en lui ressassant « certaines déclarations » de M. Roux faites dans le passé. « J'ai rappelé à M. Chrétien qu'il s'agissait d'une fonction qui exigeait la plus stricte neutralité et que la tradition démontre que le lieutenant-gouverneur au Québec est un personnage extrêmement neutre, comme l'a été Martial Asselin au cours des dernières années ».

« M. Chrétien m'a assuré que le gouvernement du Québec pouvait s'attendre à la plus grande neutralité de Jean-Louis Roux et qu'il fallait faire la distinction entre Jean-Louis Roux, le partisan, et Jean-Louis Roux, le détenteur d'une fonction officielle de neutralité. »

Offre de nettoyage de tapis

Prix garantis jusqu'au 17 août 1996!

NETTOYAGE DE TAPIS

13 \$ Par pièce

Nettoyage à la vapeur

48 \$ 4 pièces

Plus nous nettoyons, plus vous économisez.

7

LE MONDE



À la faveur de sa première apparition publique depuis sa réélection, Boris Eltsine a passé hier sans contretemps le test de son investiture, apparemment bien placé sur ses pieds. Mais sa démarche était raide, il parlait lentement et sa prestation de serment de 45 secondes était trop courte pour répondre aux nombreuses questions suscitées par ses six semaines d'absence. « Il semblait vigoureux pour un homme de 65 ans », a déclaré l'ultra-nationaliste Vladimir Jirinovski après la prestation de serment. « Nous venons d'investir un très bon empereur. » Le premier ministre Viktor Tchernomyrdine, que l'on voit à l'arrière, assumerait les fonctions d'Eltsine pendant trois mois jusqu'à un nouveau scrutin présidentiel au cas où le chef du Kremlin ne serait pas en état de gouverner.

Biescas : on cherche des boucs émissaires

BIESCAS, Espagne (AFP) — Les recherches se poursuivaient hier sans relâche sur les lieux de la catastrophe du camping Las Nieves (nord) qui a fait au moins 72 morts, selon le dernier bilan officiel révisé en baisse, alors que les premières polémiques sur sa sécurité ont commencé à se développer.

Les autorités restent prudentes sur le nombre de disparus, mais un porte-parole de la préfecture régionale d'Aragon dit qu'il pourrait s'élever à 40.

Le dernier bilan provisoire avancé jeudi soir par les autorités locales faisait état de 72 personnes décédées, mais toutes les sources officielles ne communiquent plus qu'un chiffre basé sur le nombre de corps récupérés.

DISQUETTE RETROUVÉE

Après la découverte d'une disquette informatique contenant la liste des occupants du camping à l'heure de la tragédie, il a été établi que de 630 à 660 personnes s'y trouvaient.

Si les autorités régionales insistaient jeudi sur les bonnes conditions de sécurité du camping, plusieurs journaux espagnols les mettaient hier en doute en citant des spécialistes.

Sur toute sa une, le quotidien madrilène *El Mundo* affirme : « un enchaînement d'erreurs des autorités a contribué à la catastrophe de Biescas ». Selon le journal, le gouvernement aragonais avait autorisé l'ouverture des Nieves dans une « zone dangereuse », située

au fond d'une vallée, au pied d'une montagne et à proximité d'une rivière, le *rio Gallego*, et d'un torrent dont le débordement a provoqué la tragédie.

De plus, l'Institut national de la météorologie avait annoncé de fortes pluies dans le centre et le sud de la province de Huesca, ajoute *El Mundo*.

CATASTROPHE ANNONCÉE?

Selon un responsable de l'Institut de technologie et de géologie, Francisco Ayala, cité par plusieurs quotidiens, il s'agissait « de la chronique d'une catastrophe annoncée » en raison de l'emplacement du camping dans une étroite vallée et dans une zone suspecte d'être inondée.

Jeudi, Rafael Arnaiz, haut responsable du ministère aragonais du Tourisme, avait assuré que le camping « Las Nieves » respectait « strictement » toutes les exigences de la législation s'appliquant à ce genre d'installations.

Le ministre espagnol de l'Environnement Isabel Tocino a affirmé que le camping réunissait « toutes les conditions de sécurité et que la catastrophe est due à une « cause naturelle extraordinaire ».

Pour sa part, le vice-président du gouvernement espagnol a affirmé que le drame était totalement imprévisible. « Même le plus performant des instituts de météorologie n'aurait pas pu prévoir ce qui s'est passé », a souligné M. Alvarez Cascos.

Cette opinion était partagée par les habitants de la région qui parlaient uniquement hier de « la loi de montagne » et de la fatalité.

Une Anglaise est enceinte de huit enfants

LONDRES (AFP) — Une Britannique qui a suivi un traitement contre la stérilité est enceinte de huit enfants, indiquent ce matin plusieurs quotidiens londoniens.

La femme, dans la vingtaine, avait été prévenue du risque et ses médecins lui déconseillaient d'avoir des relations sexuelles mais elle n'a pas suivi leur conseil et se trouve dans sa 14e semaine de grossesse.

Selon les médecins, certains des embryons devront être sacrifiés pour

augmenter les chances de survie des autres.

Il s'agit du plus important cas de grossesse multiple enregistré en Grande-Bretagne. S'il se confirme, il ne manquera pas de relancer la polémique à propos de l'avortement.

La semaine dernière, une jeune maman qui souhaitait avorter de l'un de ses deux jumeaux, a provoqué la mobilisation des associations opposées à l'avortement qui lui ont proposé des aides matérielles importantes à la

condition de mener sa double grossesse à terme. La presse a enfin révélé que l'avortement avait déjà eu lieu.

Selon la presse, les médecins recommandent l'avortement dans le cas de grossesses multiples trop importantes étant donné les risques pour la mère. Mais un porte-parole du groupe anti-abortement « Vie », Jack Scarsbrick, a réclamé qu'on « laisse la nature suivre son cours », estimant que de toutes les manières sur les huit embryons, plusieurs « mourront naturellement ».

ÉTATS-UNIS
Naissance de quintuplés en Alabama... tous des garçons

La mère et... ses cinq enfants se portent bien, merci ! Amy Fielder Guttensohn vient de donner naissance à cinq garçons. Phénomène rare dans le monde des naissances multiples. L'accouchement a eu lieu jeudi soir au Baptist Medical Center, de Mont-

BORIS BACHORZ
Agence France-Presse

MOSCOU — Boris Eltsine a fait une réapparition publique en demi-teinte hier lors d'une prestation de serment au Kremlin où le tout-Moscou bruisait de rumeurs sur l'état de santé du président russe.

La main droite posée sur la Constitution, le chef d'État a promis de protéger la Russie et ses citoyens, un peu plus d'un mois après sa large réélection du 3 juillet face au communiste Guennadi Ziouganov.

Les 30 canons du Kremlin ont tonné, et le drapeau présidentiel frappé de l'aigle à deux têtes a été hissé au sommet de la coupole dorée qui abrite la résidence présidentielle.

Pourtant, le personnage au centre de toute cette pompe est apparu comme absent des festivités en son honneur.

M. Eltsine, dont c'était la première apparition depuis fin juin, a prononcé d'une voix empâtée un serment de moins d'une minute, trébuchant sur un mot. Il n'a repris la parole que pour un bref toast devant 600 convives, et toute la cérémonie n'aura duré qu'un peu plus de deux heures et demie.

CONVERSATIONS D'INVITÉS

Cette rentrée en demi-teinte, pour un président hospitalisé à deux reprises pour malaise cardiaque l'an dernier, a largement alimenté les conversations des invités.

« C'est scandaleux que Eltsine n'ait pas dit un mot au peuple. Il lui avait parlé pendant un bon quart d'heure

quand il avait prêté serment pour la première fois en 1991 », s'offusque le rédacteur en chef d'un journal russe.

L'opposition, elle, boit du petit lait. Le chef de l'opposition Guennadi Ziouganov prend une mine de circonstance pour confier aux journalistes qu'il a trouvé l'apparition de Boris Eltsine « attristante ».

AGONIE DE TCHERENENKO

Ses seconds couteaux frappent encore plus fort. Le cinéaste et député nationaliste Stanislav Govoroukhine compare Boris Eltsine au leader soviétique Konstantin Tchernenko, mort en 1985 après une longue agonie au sommet de l'État.

« D'autres (que M. Eltsine) vont diriger le pays à sa place. Ce pouvoir est illégitime et anticonstitutionnel », tempête le cinéaste tout de blanc vêtu, n'oubliant sa colère que pour baisser la main d'une élégante.

Govoroukhine sait de toute façon que l'opposition crie dans le désert, tant le pouvoir de M. Eltsine est bétont. « Le moujik peut tonner pendant dix ans contre le boyard (seigneur). Le boyard ne le saura même pas », commente-t-il.

L'ancien ministre des Affaires étrangères Andreï Kozyrev tente de voler au secours de son ancien patron. « Ce jour a montré que le président est en bonne forme. Il a dit ce que

le

la Constitution exigeait, et je ne sais pas si autre chose était prévu », plaide le député libéral de Mourmansk (nord).

Avant l'arrivée de Boris Eltsine, des danseuses folkloriques kalmiques tentent d'intéresser le public, mais tous les yeux sont tournés vers les faits et gestes des quelques prétendants à la succession de M. Eltsine.

Le général Alexandre Lebed, propulsé dans les hautes sphères du pouvoir par sa troisième place à l'élection présidentielle, arrive seul, ne parle quasiment à personne et n'a droit qu'à une place au second rang.

Le premier ministre Viktor Tchernomyrdine, sans doute son principal rival, snobe l'ancien parachutiste pour s'asseoir fièrement au premier rang.

Quant au maire de Moscou Iouri Loujkov, troisième dauphin potentiel, il se casse en deux pour baisser la main du patriarche de toutes les Russies Alexis II, courtisé par tous les hommes politiques.

Les groupes se font et se défont. Les communistes tiennent conciliabule dans un coin. Le cinéaste Nikita Michalkov, pourtant très proche du pouvoir, rit de bon coeur avec Guennadi Ziouganov. Les sollicitateurs s'agglutinent autour du très puissant homme d'affaire Boris Berezovski et de l'ancien conseiller eltsinien Viktor Illichine, que tout Moscou croit savoir promis à un très haut poste dans le prochain gouvernement.

Boris Eltsine est investi, le monde politique russe prépare déjà ses prochaines intrigues.

Outilage agricole



Wang Shengwu est un apiculteur chinois qui ne lésine pas sur les moyens pour prévenir une chute de grêle sur son verger. Il bombarde les nuages d'un produit chimique approprié pour les désintégrer. Et pour bombarder un nuage, quoi de plus approprié qu'un canon antiaérien utilisé lors de la guerre de Corée, qui, s'il est d'une efficacité douteuse pour intercepter un missile ballistique, se révèle néanmoins extrêmement performant contre des cibles immobiles ou très lentes. L'engin lui a coûté la bagatelle de 20 000 yuan, soit 3000 \$.

EN BREF

ÉTATS-UNIS

Naissance de quintuplés en Alabama... tous

des garçons

La mère et... ses cinq enfants se portent bien, merci ! Amy Fielder Guttensohn vient de donner naissance à cinq garçons. Phénomène rare dans le monde des naissances multiples. L'accouchement a eu lieu jeudi soir au Baptist Medical Center, de Mont-

gomery, en Alabama. Selon le porte-parole de l'établissement, Rick Derrick, tous se portent à merveille. Les nouveau-nés pèsent de 0,9 kg à 1,1 kg et deux d'entre eux sont de vrais jumeaux. « Selon toutes les indications, il s'agit du premier cas de quintuplés de sexe masculin aux États-Unis », a souligné le porte-parole. Il a précisé que Mme Guttensohn et son époux Eric savent qu'ils allaient avoir cinq garçons. Mais on ignore si l'heureuse maman suivait un traitement contre la stérilité. Les soins de ce type mènent souvent à des naissances multiples. (AFP)

EN BREF

ALLEMAGNE

Une liste de pénitences pour chaque type de péché sur CD-Rom

Un CD-Rom commercialisé cette semaine, «la Confession par ordinateur», informe l'utilisateur des pénitences correspondant à chaque type de péché telles qu'aurait pu les fixer un prêtre. Le repentant dispose ainsi de 200 entrées, de la faute véniale au meurtre, payé de 50 «Je vous salut Marie» et 50 «Notre père». Pour un adultere: trois «Je vous salut Marie», trois «Notre père». Pour des blessures infligées à son prochain: cinq «Je vous salut Marie» et autant de «Notre père». Ce CD-Rom, qui offre aussi des adresses ou des possibilités de contact sur Internet avec des hommes d'Église, n'entend pas supplanter la confession par le prêtre, mais se veut «un moyen de structuration de la conscience», selon le responsable de la société conceptrice, la Société de Lazare, Peter Seydel. Il coûte 78 DM (52\$), dont selon Peter Seydel, 14 DM destinés à des œuvres de bienfaisance. (AFP)

PROGRAMME UNIVERSITAIRE OFFERT ENTIÈREMENT À DISTANCE

CERTIFICAT EN ADMINISTRATION

LA FORMATION CONTINUE...
UN INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE !
UNIVERSITÉ LAVAL
FORMATION CONTINUE
LE SAVOIR DU MONDE PASSE PAR ICI
FSA
Faculté des sciences de l'administration
Compétitivité et entrepreneurship

Objectif :
• Répondre aux besoins de perfectionnement de l'adulte sur le marché du travail qui désire acquérir une formation complémentaire en administration et en gestion.

INSCRIPTION IMMÉDIATE

Renseignements :
(418) 656-7883 ou 1 800 561-0478, poste 7883

BUREAU DE L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE
Pavillon Louis-Jacques-Casault (5733)
Université Laval, Cité universitaire (Québec) G1K 7P4
Télécopieur : (418) 656-3876
Adresse électronique : bed@dgfc.ulaval.ca
Adresse W3 : http://www.ulaval.ca/dgfc

Cap sur le

**Les loisirs amigo****GRATUIT:
600 MINUTES**d'appels locaux par mois,
le soir et le week-end.

65' la minute : appels locaux en tout autre temps.

SEULEMENT 35,95 \$ PAR MOIS

Sortez et prenez le large tout en restant en contact étroit avec vos proches grâce au Flip DPC 550 de Motorola ou au Nokia couleur offerts sans supplément !

Laissez-vous emporter par la nouvelle vague de téléphones en vous abonnant dès aujourd'hui au forfait *Les loisirs Amigo* de Cantel ! Pour commander votre téléphone, ou pour obtenir plus d'information, composez le **1 800 397-9989**.



Flip DPC 550 de Motorola

Nokia 6106

Valeur de 220\$

(également offert en rouge, jaune, vert ou noir)

CANTEL
amigo

On a toujours besoin d'un Amigo !

Amis G.O.
CANTEL

Gagnez de magnifiques prix cet été grâce aux Amis G.O. de Cantel.
Cet été, Les Amis G.O. participent à une foule d'événements. Venez les rencontrer ! Vous courrez la chance de gagner des prix, de faire des appels gratuits et d'essayer les plus récentes nouveautés cellulaires de Cantel. Faites de votre été une saison remplie d'Amis G.O. !

Offre en vigueur jusqu'au 31 août 1996. Valable uniquement pour les nouvelles mises en service. Tous les détails dans les magasins participants. Appels interurbains, service de déplacement et taxes applicables en sus. Engagement minimum requis. Frais d'accès au système et frais de résiliation anticipée exigibles. Sous réserve d'approbation de crédit. Certaines conditions s'appliquent. Heures en soirée : de 18 h à 8 h, du lundi au vendredi. Heures le week-end : de 18 h le vendredi à 8 h le lundi. Téléphone offert sans frais supplémentaires.

CANTEL Centres de communications

QUÉBEC
2700, rue Jean-Perrin
Bur. 101
(418) 843-0000

LÉVIS
126, boul.
du Président-Kennedy
(418) 838-9844

CHICOUTIMI
1021, boul.
de l'Université E.
(418) 690-0535

STE-FOY
2095, boul. Charest O.
Bur. 109
(418) 684-8884
3062, boul. des Quatre-Bourgeois
(418) 651-1423

CANTEL AGENT
CENTRALISÉ
LALIBERTÉ ÉLECTRONIQUE
1007, rue Fontaine
St-Jean-Chrysostome
(418) 839-4328

CELLULAND VANIER
550, boul. Père-Lelièvre,
Bur. 106 A
(418) 686-4888

CELLULAND QUÉBEC
500, rue St-Jean-Baptiste
Bur. 220
(418) 877-2737

CELLULAND ANCIENNE-LORETTE
1875, rue Notre-Dame
(418) 872-6682

CELLULAND BEAUPORT
321, boul. Ste-Anne
(418) 666-0877

**COMMUNICATIONS
SPECTROCOM**
99, boul. Bois-Francs S., Victoriaville
(819) 752-6935

Offres en vigueur uniquement dans les magasins participants des chaînes suivantes :

la Baie

EATON

AVVENTURE

LA CABINE

FUTURE SHOP

RadioShack

BUREAU EN GROS

CELLULAND

DOSSIERS



En 1992, des inondations avaient causé de lourds dommages à l'île Enchanteresse, à Sainte-Brigitte-de-Laval. 41 maisons avaient été envahies par les glaces. Des personnes avaient même été évacuées par hélicoptère. En 1991, la Chaudière avait fait une autre fois des siennes et des curieux avaient pu voir la pharmacie Uniprix de Beaucheville « voguer » au beau milieu du lit de la rivière.

PHOTOS ARCHIVES LE SOLEIL



Vivre au bord de l'eau : un barrage en vue

■ QUÉBEC — Les ex-sinistrés d'inondations de l'île Enchanteresse, de la Beauce ou de Châteauguay n'envoient rien aux Saguenéens, même pas leurs indemnités généreuses en apparence. Sauf que dorénavant, on exigera les mêmes indemnités. Le gouvernement pourrait toutefois se montrer beaucoup plus exigeant à l'endroit des municipalités et des sinistrés pour les obliger à quitter les zones à risques.

475 \$ POUR LA CHAMBRE À COUCHER...



Robert
Fleury

« Cela nous a fait mal, ce qui est arrivé au Saguenay. Le gouvernement a bien agi. Cela ne nous enlève rien. Le choc est bien pire pour eux que pour nous. »

Renée Lavoie et Guy Doré vivent dans l'île Enchanteresse à Sainte-Brigitte-de-Laval. Il y a quatre ans, 41 maisons ont été envahies par les glaces, dont cinq pertes totales. La maison des Doré a subi des dommages de 30 000 \$ dans le débordement de la Montmorency.

Selon le décret de 1992, 70 % des frais ont été assumés par le gouvernement, 30 % par M. Doré jusqu'à concurrence de 50 000 \$. Il a ainsi déboursé 10 000 \$ pour réparer. Au Saguenay, le gouvernement aurait tout payé jusqu'à 100 000 \$ et au-delà à 75 %.

« Moi je m'estime bien chanceux. L'indemnisation n'est pas une obligation. Nous aurions pu être tout seuls pour régler nos problèmes, dit M. Doré. Mais 475 \$ pour la chambre à coucher, ça ne paie même pas un bon matelas ! » ajoute Mme Lavoie.

Beaucoup de compassion aussi à Sainte-Marie de Beauce. Renée Trachy a été inondée en 1991, son sous-sol est redevenu une « cave ». Elle ne l'utilise plus.

« Nous nous sommes battus pour obtenir un règlement valable. Mais ce qu'ils ont vécu au Saguenay ne se compare pas. » Elle regrette surtout l'absence de prévention et de programme de relocalisation.

« Nous avons voulu vendre. Se relocaliser était trop compliqué. Nous étions prêts à payer. C'est déplorable que les municipalités permettent encore la construction en zones inondables sur de la terre de remploi », dit Mme Trachy. Son comité, Action Chaudière, s'est battu pour une meilleure gestion des eaux du bassin. Mais les municipalités réussissent encore à passer outre.

PAS UN BINGO !

Dans ses *« Petits mots de vie »*, le maire de Sainte-Brigitte-de-Laval, le poète Gabriel Lalonde, parlait déjà d'un fonds catastrophe. Si ses sinistrés ont été « bien réglés », qui ne se rappelle ses batailles épiques pour flétrir la bureaucratie gouvernementale et le ministre Claude Ryan !

« On doit aider les gens quand ils sont mal pris. C'est un désastre qui ne se compare pas, mais ce n'est pas un bingo ! Il faut arrêter quelque part, j'espère qu'on n'ira pas jusqu'à compenser pour les chalets. À l'avvenir, tout le monde va vouloir le décret du Saguenay. Il faut des règles claires, se montrer équitable. Je serai le premier à le réclamer... », dit M. Lalonde.

Après son expérience de janvier, Châteauguay a demandé au gouvernement de bonifier l'indemnisation des sinistrés et des municipalités.

« C'est demeuré lettre morte. Nous ne serons pas opportunistes face au Saguenay. Dire que les indemnités sont généralement prématurées. On saura ça dans deux ans », dit le maire Jean-Bosco Bourcier.

Le député libéral de Beauce-Nord, Normand Poulin, coordonnait des mesures d'urgence à Beaucheville en 1991.

« Cela ne se compare pas. C'est un désastre monstrueux. Nous sommes en train d'analyser les décrets. C'est certain qu'il faut viser à uniformiser 10 000 \$ de dommages au Saguenay, à Sherbrooke ou en Beauce, c'est pareil », dit le porte-parole de l'opposition officielle sur les inondations.

VIVRE AU BORD DE L'EAU

Mais le problème, c'est que tout le monde veut vivre au bord

de l'eau. Et les élus résistent mal aux pressions des électeurs et promoteurs.

« Chez nous, aucun permis n'a été émis dans l'île Enchanteresse depuis 1979. Ce n'est pas facile de dire non. On se dit toujours que ça va arriver ailleurs, pas chez nous. Mais 50 mm de pluie en 24 heures, moi je fais évacuer 100 mm, il y a de l'eau à hauteur des fenêtres des maisons. Et nous n'avons pas de barrages sur la Montmorency... », dit M. Lalonde.

Et s'il tombait 200 mm de pluie en 48 heures ? Personne en veut à penser. Parce que les maisons de l'île, des Trois-Saults et combien en Beauce et ailleurs partiraient à la dérive... « Avec 5 millions \$, j'aurais évacué l'île complètement... mais mon budget annuel est de 2 millions \$! »

« PAS D'AIDE STANDARD »

À la direction de la Sécurité civile, Marc Lavallée rappelle que les décideurs ont le privilège de changer les décrets, comme au Saguenay.

« Il n'y a pas d'aide standard. La différence, c'est l'ampleur du désastre. L'indemnisation aux sinistrés, ce n'est pas une assurance, mais une aide humanitaire pour éviter de se retrouver à la rue », dit M. Lavallée.

Il y a eu peu de pertes totales lors des inondations précédentes, des sous-sol inondés, des réclamations peu élevées.

« Il fallait accélérer les remboursements. Au Saguenay, il y a eu désorganisation sociale. Il n'y aura peut-être pas tant d'écart que ça avec les anciens sinistrés. Le bâti est plus vieux près de l'embouchure des rivières », dit M. Lavallée.

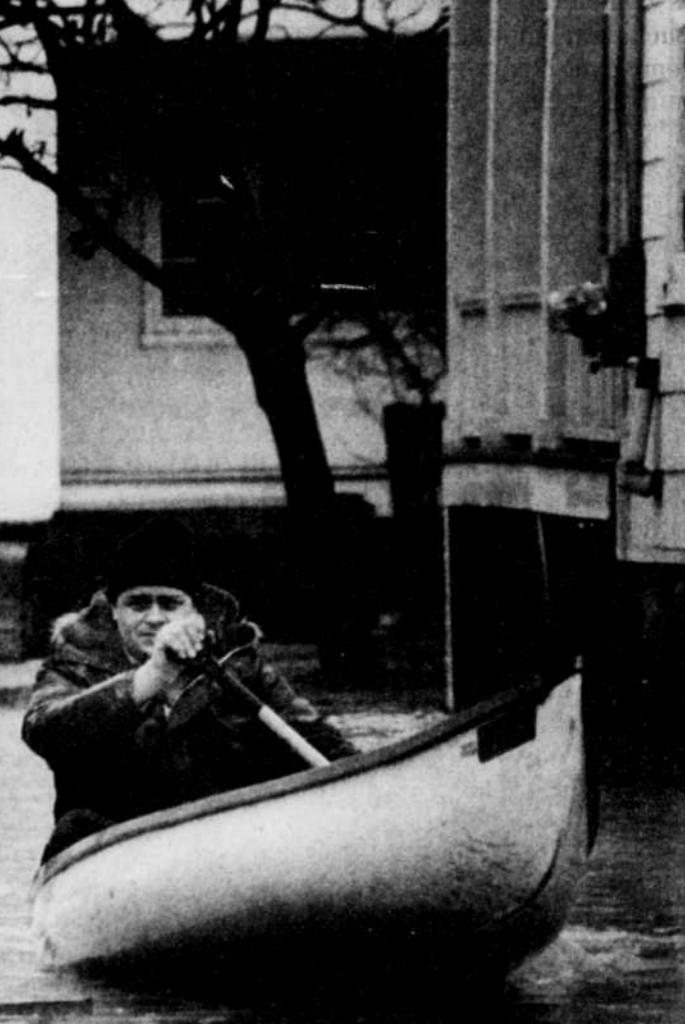
Mais les indemnités ne sont finalement que des cataplasmes. Elles ne soulignent pas le problème de base, la construction en zone inondable, sur des berges instables. Pire, elles peuvent l'aggraver, les riverains étant convaincus que le gouvernement va les aider.

« Nous incitons les sinistrés à déménager en supprimant leur participation financière », dit M. Lavallée. Mais cela semble insuffisant pour payer la relocalisation. Le décret oblige le sinistré à se soustraire des zones inondables, mais ce n'est pas appliquée.

« Oui c'est possible d'indemniser plusieurs fois... Des gens qui étaient là avant l'interdiction de s'installer en zone inondable », avoue M. Lavallée. « L'incitatif, c'est la pénalité, le 30 % à payer par les sinistrés », ajoute-t-il. Mais le Saguenay y échappe.

Ancien président de l'UMRCQ, Pierre-Maurice Vachon croit que le désastre du Saguenay exigeait des compensations supplémentaires. Mais habituellement les indemnités n'incitent pas les sinistrés à déménager !

« J'ai été élevé en zone inondable. On faisait une corvée pour nettoyer. Le problème, c'est quand le gouvernement a commencé à verser des indemnités. C'est un fait que ça incite les



En 1989, canots et chaloupes avaient remplacé piétons et véhicules dans la rue Notre-Dame, à Sainte-Marie de Beauce.

résidents à rester là... », dit l'ex-maire de Sainte-Marie.

LES RÈGLES CHANGERAIT...

Mais se pourrait-il que les règles soient en train de changer ? Selon nos informations, les sinistrés du Saguenay seraient contraints de se relocaliser hors de portée de l'érosion de leurs berges et des sautes d'humeur millénaires de leurs rivières, une condition de leur indemnisation. Une nouvelle politique à venir.

Le ministère de l'Environnement et de la Faune s'apprête à rendre la joute plus difficile pour les municipalités trop compréhensives lors des émissions de permis. Les schémas d'aménagement des MRC pourraient se heurter à un barrage du MEF lors de leur révision, et les dérogations ne seraient plus tolérées.

« Nous devons apprendre la leçon qui s'impose. Ce qui est arrivé au Saguenay peut avoir une influence positive sur le changement des mentalités. Les MRC devront resserrer la gestion des zones inondables sur leur territoire », avoue Christian Simard, au cabinet du ministre David Cliche.

« Tout le monde veut sa petite dérogation. La pression des riverains est très forte. Mais la mémoire oublie, les gens ne croient pas qu'ils peuvent être victimes d'inondations. Nous allons scruter ça à la loupe à l'avenir », dit l'ancien porte-parole de l'Union québécoise pour la protection de la nature.



Gabriel Lalonde,
maire de Sainte-
Brigitte-de-Laval.

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II
 Président et Éditeur GILBERT LACASSE
 Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE
 Directeur de l'éditorial J.-JACQUES SAMSON
 Directeur de l'information ANDRÉ FORGUES

EDITORIAL

Le danger de jouer avec le feu

S' il est un point sur lequel les Québécois francophones sont d'accord, c'est bien celui de la place que la langue française doit occuper au Québec. Souverainistes et fédéralistes ne s'entendent pas sur l'avenir du Québec, mais ils font front commun quand il s'agit de garder au français son statut prioritaire. Cela ne signifie pas que l'anglais doit disparaître, mais plutôt que dans l'affichage, par exemple, le français doit tenir le premier rang.

Or, depuis quelque temps, des activistes de la communauté anglophone de la région métropolitaine réclament le bilinguisme intégral dans l'affichage commercial. Des menaces de boycott adressées à des magasins de l'ouest de Montréal et du centre-ville pour les forcer à placer des affiches bilingues ont obtenu du succès. Des commerçants, craignant de perdre des clients, ont cédé aux pressions et ont décidé de poser des affiches dans les deux langues.

Ce genre de militantisme est dangereux. Quand on joue avec le feu, on peut se brûler. C'est la leçon que ces activistes devraient retenir. Leurs victoires pourraient avoir un goût amer si elles ont pour effet de rompre l'équilibre linguistique dans la région de Montréal.

Dans ce cas, le gouvernement Bouchard n'aura pas d'autre choix que d'imposer des mesures plus sévères pour assurer la priorité au français. Voilà longtemps que l'on dit que le dossier linguistique recèle des forces contenues, maîtrisées, mais qui peuvent devenir explosives si on les provoque.

Il ne faut pas écarter la possibilité d'une intervention gouvernementale quand on examine le dernier relevé de la situation linguistique : des 142 infractions commises dans les centres commerciaux visés par les militants anglophones, 51 % touchaient l'unilinguisme anglais.

Pour employer l'expression utilisée par Mme Louise Beau-doin, ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, « ce n'est pas trop de français qu'on a trouvé, mais trop d'anglais ». Pourtant, la loi 86, votée en 1993 par l'Assemblée nationale, permet l'utilisation de l'anglais ou d'une autre langue dans l'affichage commercial, pourvu que le français y soit prédominant, c'est-à-dire occupe deux fois l'espace de l'anglais.

La majorité des Québécois préfèrent la paix linguistique. Or, cette paix suppose un certain équilibre entre les deux langues. Ils ne veulent pas retourner à ce temps où Montréal ressemblait à une métropole de langue anglaise.

Les Québécois francophones ne forment qu'un faible pourcentage de la population de l'Amérique du Nord. Pourquoi ne pourraient-ils pas protéger leur langue ? C'est ce qu'ils demandent aux anglophones de comprendre et d'accepter.

À la fin du mois, une commission parlementaire doit se tenir pour évaluer les mesures destinées à resserrer l'application de la charte de la langue française. Elle doit étudier le projet de loi 40 déposé en juin et qui prévoit la mise sur pied de la Commission de la protection de la langue française, abolie en 1993.

Le militantisme d'un groupe d'anglophones de Montréal donnera plus d'arguments à ceux qui favorisent la renaissance de la Commission. Avec un budget de deux millions, elle pourra recruter une vingtaine d'enquêteurs chargés de faire appliquer la loi.

Les partisans du bilinguisme intégral risquent de compromettre l'appui que les francophones modérés donnent à la communauté anglophone québécoise. Les quelques gains obtenus dans des centres commerciaux montréalais par ces militants pourraient avoir la vie bien éphémère.

Quand autorité et liberté s'affrontent

Michel Couture

L'auteur est de Charny

Depuis quelque temps, je suis perplexe. Tout ça à cause de quelques textes du SOLEIL.

Il y a Michel Vastel qui a fait un article en faveur de la cigarette (ou c'est peut-être l'inverse, tant son texte m'a paru exagéré). Par la suite, une opinion de deux lecteurs sur le tabac dans les CLSC. S'il y a des personnes qui devraient être au courant des conséquences de la cigarette, c'est bien le personnel de la santé. Puis, certains de nos fonctionnaires du ministère du Revenu qui ne désirent surtout pas respecter la loi antifumeur dans la cafétéria. Des policiers qui consacrent du temps pour avertir poliment les récalcitrants sans donner de contraventions.

Le projet de construire un local pour les fumeurs dans un édifice du gouvernement pour la modique somme de 250 000\$, en pleine période de restriction budgétaire. Les étudiants et professeurs de l'université Laval qui fument sans aucun remords dans les zones de non-fumeurs... Bref il est grand temps de faire quelque chose.

Moi, je ne suis pas fumeur (facile d'en faire la déduction) et, lorsque je suis au restaurant, il n'y a pas plus désagréable qu'un fumeur juste à côté de ma table. À coup sûr, la fumée se dirige vers moi. Merde, je suis là pour avoir du bon temps. Non, je ne suis pas un extrémiste antitabac. N'en déplaise à l'Association des restaurateurs du Québec (ARQ), je paie

aussi bien que les autres clients fumeurs.

Je crois qu'une loi pour interdire complètement la fumée dans les lieux publics devrait être appliquée dans les plus brefs délais. De plus, il n'y aurait aucun local réservé aux fumeurs. Pas juste à l'intérieur du bâtiment, je dirais sur tout le terrain de l'édifice. De toute façon, on éviterait cette situation : 50 fumeurs dans le hall de l'édifice et toute la fumée qui entre à l'intérieur malgré tout.

Si les étudiants doivent sortir complètement pour griller une clope, peut-être qu'on aidera un groupe très à risque que sont les jeunes. Combiné de fois j'ai vu à la télévision des reportages nous signalant une hausse de la

consommation de cigarettes chez les adolescents et surtout les adolescents. Combien de fois entend-on que, lorsqu'on commence à fumer jeune, les probabilités de continuer à l'âge adulte sont très élevées.

Qu'on arrête de dire que l'État désire tout contrôler. J'ai survolté de ma chaise en lisant le texte de Serge Mongeon, *Non à l'obligation de porter le casque de vélo* (LE SOLEIL, 22 juillet). Il a peut-être adopté la même stratégie que Michel Vastel, c'est tellement exagéré... Pour la ceinture de sécurité, est-ce qu'on a opté pour la bonne volonté des automobilistes ?

Un jour, il faudra arrêter de perdre son temps en campagnes publicitaires, en espérant que la raison l'emportera. La libération d'une personne arrête lorsque celle de l'autre commence. Pour ma part, l'interdiction complète

de fumer dans les lieux publics me conviendrait amplement. Si vous désirez fumer dans votre maison, tant pis pour vous et malheureusement pour votre famille.

Finalement, voici un geste que je fais fréquemment : souvent, il y a des cartes pour inscrire vos commentaires et évaluer la qualité de votre repas au restaurant. Prenez la peine d'inscrire qu'un restaurant 100% sans fumée serait très apprécié de votre part. Ce n'est pas beaucoup de votre temps, mais si tout le monde prenait la peine de le faire, peut-être que l'ARQ aurait une pensée (économique) à notre égard.

Cessions de dire que l'État désire tout contrôler



CARREFOUR DES LECTEURS

La vitalité d'une jeunesse et ses débordements

La réflexion du professeur Denis Jeffrey (« Pour comprendre l'émeute de la Saint-Jean », LE SOLEIL du 3 août) m'a interpellé vivement parce qu'elle touche du doigt un problème bien présent à Québec comme à Montréal, et dont la solution ne se développera pas toute seule. La réalité sociale m'incite à croire que le temps n'arrangera pas les choses... Nous sommes appelés à nous prendre en main collectivement et solidiairement.

Que l'émeute soit un cri de désespoir de jeunes marginalisés qu'on veut faire taire, soit ; mais elle n'est pas une simple manifestation de leur vitalité, elle est une perte de contrôle de soi et un désordre social.

La population n'est pas indifférente à la situation, elle se sent impuissante et elle développe des réflexes de peur. Elle est consciente des coûts humains et sociaux, mais elle attend des solutions... des autres.

On peut reprocher aux politiciens et aux policiers de ne pas avoir tout fait pour écouter, comprendre et aider les jeunes. Mais la solution ne relève pas d'eux seuls; les jeunes eux-mêmes en sont partie prenante. Parents, groupes sociaux, leaders de quartier, commerçants, éducateurs sont requis également. Toute la population doit être mise à contribution. Il faut susciter une unanimité contre la drogue, le vol et le vandalisme. Le chômage fait partie du problème ; il ne dépend pas des jeunes. Les adultes sont réquisitionnés pour offrir des emplois.

Le contrôle de l'État pour prévenir ou limiter les dégâts est actuellement une nécessaire suppléance à la démission des parents et à l'éclatement des familles. Il faut avoir à l'oeil les auteurs de trouble professionnels qui infiltreront régulièrement les rassemblements.

Mais la solution exige de nouvelles avenues pour rebâtir le tissu social, autour de valeurs comme le respect des personnes, l'écoute de l'autre, la tolérance, l'honnêteté, le travail, la justice, la paix... Quelles que soient les difficultés familiales ou sociales, il est possible de rallier la population de toutes les générations autour de ces enjeux éducatifs et sociaux.

Il y a là matière à garnir un programme politique, à tous niveaux. Et aussi

à réviser les priorités en travail social et en éducation scolaire.

Je garde confiance aux jeunes... accompagnés d'adultes. Je nourris l'espoir d'une correction de trajectoire avant que la violence ne grandisse.

Claude Couture

Neufchâtel (Québec)

sa propre ville. J'ai assisté il y a de cela quelques semaines, plus précisément le 5 juillet, au plus beau concert qu'il m'a été donné d'entendre : les Grands Chœurs de Verdun, sous la direction magistrale de Guy Bélanger, qui avait lieu à l'Agora du Vieux-Port.

Le Chœur de Québec, ainsi qu'un orchestre symphonique composé de 56 musiciens, ont su nous émouvoir jusqu'au plus profond de notre âme, dans des œuvres grandioses de Verdi. Tout contribuait à nous enchanter. Même Dame Nature était clémentement ce soir-là, semblant retenir ses larmes pour nous laisser vivre ces moments magiques comme un cadeau venu du ciel. Une seule ombre au tableau : une assistance peu nombreuse, qui s'interrogeait d'ailleurs sur ce manque d'intérêt pour la belle musique.

Après avoir longuement réfléchi à ces pourquoi restés sans réponse, j'en suis venu à cette conclusion que les gens ne savaient pas que le Festival d'été de Québec débutait avec un concert de cette envergure.

Est-ce voulu de votre part, messieurs et messieurs les journalistes, ce manque de publicité à la télévision et dans les journaux ?

Mentionnons que M. Guy Bélanger a fait un travail colossal en encourageant des jeunes âgés d'à peine 20 ans, qui se produisaient pour la première fois dans un concert d'une importance capitale pour eux.

On nous rabat les oreilles avec l'importance d'encourager les jeunes à faire des choses créatrices leur permettant de s'épanouir.

C'était l'occasion rêvée, messieurs et messieurs les journalistes, de démontrer votre bonne volonté à leur égard par quelques mots d'encouragement pour leurs efforts soutenus.

N'est-ce pas mieux que de tout casser, saccager ? Ce sont là des actes agressifs souvent causés par le désespoir.

Je suis en mesure de dire que nombre de gens font confiance à la Croix-Rouge. Je suis heureux que la Croix-Rouge ait été mandatée, par le gouvernement de la province, pour offrir le réconfort aux sinistrés du Nord-Est québécois.

On sait qu'ici au Québec, comme aux quatre coins du globe, l'organisme vise à protéger la vie et la dignité humaine. Elle n'a qu'un but : prévenir et alléger la souffrance.

Depuis 130 ans, la Croix-Rouge intervient en toute neutralité auprès des victimes de conflits armés ou encore de catastrophes. Malheureusement, l'organisme a des détracteurs. J'ai toujours été outré d'entendre parler les gens qui intentent des poursuites judiciaires contre un hôpital ou un médecin pour des millions \$; il m'apparaît que ces gens ne sont pas si mal en point, puisqu'ils se sentent capables de gérer des millions \$.

Au sujet de la Croix-Rouge, il y a des personnes qui désirent se faire de la popularité par-delà le pécuniaire.

Je suis en mesure de dire que nombre de gens font confiance à la Croix-Rouge.

Martin Caya, bénévole à la Croix-Rouge

Saint-Romuald

Nul n'est prophète dans... sa propre ville

Il existe un proverbe qui dit : « Nul n'est prophète dans son pays ». Moi, j'irai jusqu'à dire que nul n'est prophète dans

N'oubliez surtout pas qu'il y a un public pour la musique classique, qui en demande et en espère davantage.

J'espère qu'à l'avenir, dans vos articles, vous réserverez une place de choix pour ceux et celles qui ont le goût du beau, du vrai talent et que vous-mêmes aurez la capacité un jour d'en faire le discernement.

E. Bissonnette

Neufchâtel

Michel Couture

L'auteur est de Charny

Depuis quelque temps, je suis perplexe. Tout ça à cause de quelques textes du SOLEIL.

Il y a Michel Vastel qui a fait un article en faveur de la cigarette (ou c'est peut-être l'inverse, tant son texte m'a paru exagéré). Par la suite, une opinion de deux lecteurs sur le tabac dans les CLSC. S'il y a des personnes qui devraient être au courant des conséquences de la cigarette, c'est bien le personnel de la santé. Puis, certains de nos fonctionnaires du ministère du Revenu qui ne désirent surtout pas respecter la loi antifumeur dans la cafétéria. Des policiers qui consacrent du temps pour avertir poliment les récalcitrants sans donner de contraventions.

Le projet de construire un local pour les fumeurs dans un édifice du gouvernement pour la modique somme de 250 000\$, en pleine période de restriction budgétaire. Les étudiants et professeurs de l'université Laval qui fument sans aucun remords dans les zones de non-fumeurs... Bref il est grand temps de faire quelque chose.

Moi, je ne suis pas fumeur (facile d'en faire la déduction) et, lorsque je suis au restaurant, il n'y a pas plus désagréable qu'un fumeur juste à côté de ma table. À coup sûr, la fumée se dirige vers moi. Merde, je suis là pour avoir du bon temps. Non, je ne suis pas un extrémiste antitabac. N'en déplaise à l'Association des restaurateurs du Québec (ARQ), je paie

aussi bien que les autres clients fumeurs.

Je crois qu'une loi pour interdire complètement la fumée dans les lieux publics devrait être appliquée dans les plus brefs délais. De plus, il n'y aurait aucun local réservé aux fumeurs. Pas juste à l'intérieur du bâtiment, je dirais sur tout le terrain de l'édifice. De toute façon, on éviterait cette situation : 50 fumeurs dans le hall de l'édifice et toute la fumée qui entre à l'intérieur malgré tout.

Si les étudiants doivent sortir complètement pour griller une clope, peut-être qu'on aidera un groupe très à risque que sont les jeunes. Combiné de fois j'ai vu à la télévision des reportages nous signalant une hausse de la

consommation de cigarettes chez les adolescents et surtout les adolescents. Combien de fois entend-on que, lorsqu'on commence à fumer jeune, les probabilités de continuer à l'âge adulte sont très élevées.

Qu'on arrête de dire que l'État désire tout contrôler. J'ai survolté de ma chaise en lisant le texte de Serge Mongeon, *Non à l'obligation de porter le casque de vélo* (LE SOLEIL, 22 juillet). Il a peut-être adopté la même stratégie que Michel Vastel, c'est tellement exagéré... Pour la ceinture de sécurité, est-ce qu'on a opté pour la bonne volonté des automobilistes ?

Un jour, il faudra arrêter de perdre son temps en campagnes publicitaires, en espérant que la raison l'emportera. La libération d'une personne arrête lorsque celle de l'autre commence. Pour ma part, l'interdiction complète

Cessions de dire que l'État désire tout contrôler

EN BREF

NIGERIA
Bouse fatale

Un Nigérian de 60 ans qui voulait ramasser la bouse fraîche d'un éléphant a été tué par le pachyderme. La victime recueillait la précieuse bouse pour concocter un cocktail de médecine traditionnelle, rapporte l'agence de presse du Nigeria. Elle a été piétinée par la pachyderme qui a également blessé cinq autres personnes, dont deux grièvement, avant d'être abattu. L'incident s'est produit le mois dernier dans le Nord-Est du pays. (Reuter)

BELGIQUE
Maudite boisson

L'esprit embrumé par l'alcool, un Belge de 39 ans a préféré s'ouvrir la gorge au rasoir plutôt que d'avouer à sa compagne qu'il avait bu l'argent du ménage. L'agence Belga, qui rapporte l'anecdote, explique que l'homme, sérieusement blessé, mais toujours en état d'ivresse, a tenté de faire croire qu'il avait été dépouillé de son portefeuille par un malandrin armé d'une lame de rasoir dans l'espoir d'éviter des reproches. Les enquêteurs ont découvert la supercherie. L'homme, qui vit de l'aide sociale, a été envoyé en cure de désintoxication après avoir été tiré d'affaire. (Reuter)

CHINE
Peine d'amour

Un ouvrier chinois s'est jeté dans la fosse aux tigres du zoo de Shanghai dans l'espoir d'être dévoré, pour ne plus avoir à souffrir de la rupture décidée par sa petite amie, a rapporté cette semaine l'agence China News service. Le cœur meurtri, Zhang est passé par-dessus la clôture de l'enclos des tigres avant de se jeter à genoux devant les fauves, les suppliant de bien vouloir le dévorer. Griffé et malmené par un tigre, il n'a dû son salut qu'aux cris des visiteurs du zoo et à l'intervention des gardiens qui ont endormi le félin en tirant une fléchette anesthésiante. (AFP)

Institutrice cruelle

Une institutrice de Guiyang, en Chine, a été renvoyée de son école pour avoir puni ses élèves en leur faisant boire de l'urine, rapporte le quotidien *Clarté*. Treize élèves de 5e ont dû avaler « un à trois bouchons d'urine mélangées avec de l'eau » pour s'être mal tenus en classe ou ne pas avoir fait leurs devoirs. Un élève devait ramasser l'urine des latrines. Après la punition, « certains enfants ont eu des vomissements et d'autres se sont précipités vers un étang pour se rincer la bouche ». L'institutrice avait aussi menacé d'une amende de 10 yuans (1,20 \$) quiconque parlerait à l'extérieur de ses méthodes disciplinaires. (AFP)

Préservatif au latex

L'artiste autrichien Karl Machamer a inventé un « préservatif liquide », qui est au modèle classique ce que le « sur mesure » est au « prêt-à-porter ». Le préservatif, a-t-il expliqué, est constitué de latex liquide à appliquer au pinceau. Il est disponible en noir, gris et bleu, avec parfum citron ou rhum, et est conditionné en petits flacons de trois applications coûtant huit dollars pièce. Il y a juste un hic: l'utilisateur est prié de conserver de bonnes dispositions, car il devra attendre sept minutes de séchage pour être opérationnel. (AFP)

Liberté pour l'île de Brechou !

Un rocher féodal de l'archipel anglo-normand réclame son indépendance

■ PORT-SAINT-PIERRE, Guernesey (Reuter) — La guerre de l'archipel anglo-normand aura-t-elle lieu ? On peut se le demander au vu de la zizanie juridique bouillonnant entre l'île de Sercq, qui n'est déjà pas bien grande, et sa voisine l'île de Brechou, qui est carrément minuscule.

L'affaire est si sérieuse qu'elle a incité hier les avocats de la reine Elizabeth à intervenir : leur royale cliente s'est rangée aux côtés de Michael Beaumont, seigneur de Sercq, dans la joute qui l'oppose aux frères Barclay, châtelains de Brechou, devant le tribunal de Guernesey.

Tout a commencé il y a trois ans

lorsque les jumeaux Frederick et David Barclay, déjà propriétaires du journal *The European* et de l'hôtel Ritz, ont acheté Brechou, séparée de Sercq par un bras de mer de 100 mètres de large.

Or, si Brechou mesure à peine un kilomètre et demi de long, c'est un rocher féodal, car son suzerain est le seigneur

de Sercq. Fantaisie gentiment désuète conçue pour faire saliver le touriste ? Que nenni : en tant que vassaux, messires les châtelains de Brechou sont sommés de payer chaque année au seigneur de Sercq — Michael Beaumont — une taxe appelée « treizième », en souvenir de l'époque où le maître de céans était le duc de Normandie.

Et les frères Barclay apprécient d'autant moins ce folklore fiscal que, par-dessus le marché, ils n'ont pas le droit de léguer l'île à un héritier de leur choix.

Bref, ils n'ont pas été longs à jeter le gantelet aux pieds de leur voisin et

revendentquent l'indépendance de Brechou. Ni plus, ni moins.

Malheureusement pour les deux pourfendeurs d'armoiries, le seigneur de Sercq a lui-même une suzeraine dont la puissance est à peu près à la hauteur de la bombe atomique est au lance-pierres: la reine Elizabeth soi-même. D'où l'intervention de celle-ci.

Autrefois, on aurait gaiement réglé l'affaire à la hache d'armes. Mais quoi qu'en dise, les traditions se perdent, même de ce côté de la Manche: c'est au tribunal de Guernesey qu'il appartiendra de trancher.



SUPER VENTE D'INVENTAIRE

TI-FRÈRE FAIT SON GRAND MÉNAGE
FAITES-VITE, POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT

COUVRE-PLANCHERS

PLUS DE 100 000 V.C. D'AUBAINES EN COUVRE-PLANCHERS
TAPIS, PRÉLARTS, TUILES, CARPETTES, CHEMIN DE PASSAGE

TAPIS SAXONY*	10 % à 60 % DE RABAIS
TAPIS TWIST*	20 % à 50 % DE RABAIS
TAPIS PELOUCHE*	15 % à 45 % DE RABAIS
TAPIS EXTÉRIEUR* (6' et 12')	10 % à 25 % DE RABAIS
TAPIS COMMERCIAL*	10 % à 25 % DE RABAIS

STORES

• Tringles supérieures, garanties à vie • Meilleurs conseillers à Québec • Dépositaire autorisé des marques reconnues: Levolor, Holican, Hunter Douglas, Draco

NOUS FABRIQUONS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ**
VERTICAUX, HORIZONTAUX, TOILES, PLISSÉS, P.V.C., TISSUS, ALUMINIUM

TOUS LES STORES VERTICAUX* 10 % à 70 % DE RABAIS
Faits de P.V.C., tissus, modèles derniers cri

STORES HORIZONTAUX* 199
Balance d'inventaire, fait de P.V.C. à partir de

STORES DE PORTE-PATIO* 199
(75" X 84") Choix de couleurs à partir de

* Marchandise sélectionnée ** Stores verticaux seulement

LITERIE

• Confections garanties faites par des professionnels

• Meilleures conseillères à Québec

• Dépositaire autorisé des marques: Sheftex, Lawrence, Cannon, Griffith

DOUILLETES, COUVRE-LITS, DRAPS, DUVETS, OREILLERS

TOUTES NOS DOUILLETES* EN STOCK..... 10 % à 50 % DE RABAIS

TOUTES NOS HOUSSES* DE COUETTES EN STOCK... 10 % à 50 % DE RABAIS

TOUTES NOS DRAPS* EN STOCK..... 10 % à 50 % DE RABAIS

TOUTES NOS TISSUS* EN STOCK..... 10 % à 60 % DE RABAIS

TOUTES NOS RIDEAUX DE DOUCHE* EN STOCK.... 10 % à 50 % DE RABAIS

ACCESSOIRES* DE CHAMBRES DE BAIN 10 % à 40 % DE RABAIS

* Marchandise sélectionnée

Dépositaire des plus grandes marques reconnues telles que Hunter Douglas, Levolor et Draco avec une réduction de

20 % à 50 % DU PRIX DE LISTE DES MANUFACTURIERS

TOILES OPAQUES*

Plusieurs grandeurs disponibles en magasin Surplus d'inventaire, jusqu'à 60 % DE RABAIS

PAPIER PEINT•PEINTURE

CHOIX DE BORDURES OU DE PAPIER PEINT PRÉ-ENCOLLÉ. SURPLUS D'INVENTAIRE ET BALANCE DE LINÉE, RÉDUITS

JUSQU'À 50 %

Dépositaire des produits de peinture Crown Diamond. Mat à plafond # 029-030: 12.99 / 3.78 L

SERVICE À DOMICILE GRATUIT
681-6023

TI-FRÈRE

215, boul. Hamel, Vanier

DÉCOREZ À DES PRIX DÉRISOIRES

Heures d'ouvertures: Lundi, mardi, mercredi: 9h00 à 18h00. Jeudi et vendredi: 9h00 à 21h00. Samedi: 9h00 à 17h00. Dimanche: 12h00 à 17h00.

L'UNIQUE MAXI CENTRE D'AUBAINES EN DÉCORATION

Les rabais Soleil A&W

À NOUS DEUX

POUR 7,99\$ taxes en sus

Savourez 2 Mozza Burgers™, 2 frites et 2 Root Beer A&W® de formats réguliers au prix doublement alléchant de 7,99\$.
L'offre se termine le 18 août 1996.
Un seul coupon accepté par client.
Ce coupon doit être présenté avant de commander et ne peut être jumelé à aucune autre promotion. Disponible dans les A&W participants de la région de Québec et Trois-Rivières.

TEEN BURGER™ GRATUIT

taxes en sus

Achetez un Teen Burger, avec une portion de frites A&W ou des rondelles d'oignons fraîches et une Root Beer A&W® de formats réguliers, et obtenez un deuxième Teen Burger GRATUITEMENT.
L'offre se termine le 18 août 1996.
Un seul coupon accepté par client. Ce coupon doit être présenté avant de commander et ne peut être jumelé à aucune autre promotion. Disponible dans les A&W participants de la région de Québec et Trois-Rivières.

MOZZA BURGER™ GRATUIT

taxes en sus

Achetez un Mozza Burger, avec une portion de frites A&W ou des rondelles d'oignons fraîches et une Root Beer A&W® de formats réguliers et obtenez un deuxième Mozza Burger GRATUITEMENT.
L'offre se termine le 18 août 1996.
Un seul coupon accepté par client. Ce coupon doit être présenté avant de commander et ne peut être jumelé à aucune autre promotion. Disponible dans les A&W participants de la région de Québec et Trois-Rivières.